

REVUE

cnris

MAGAZINE SCIENTIFIQUE ET PROFESSIONNEL



DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT



Mot de la rédaction

La dame des causes

Si l'acception du terme littératie réfère à l'accès au monde de l'écrit, son utilisation couvre un champ beaucoup plus large et, surtout, s'inscrit dans ce rapport ou cet équilibre entre la personne et ses divers milieux de vie. On se préoccupe ici des usages sociaux des modes de communication. L'équipe de la Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et en inclusion (CIRLI) nous propose une série d'articles situant les cadres théorique et opérationnel de leur approche dont la particularité est de centrer leurs recherches sur le « développement des compétences des milieux et des services ». Cet angle, comme le souligne notre observateur, lui-même engagé dans cette démarche, suppose un changement de paradigme et la recherche de « réponses plus structurelles aux situations d'exclusion ». Le projet de donner un cadre plus formel aux aménagements permettant l'accessibilité universelle comble un déficit certain de nos modes d'intervention.

Et puis Diane Bégin, la **dame des causes**, à la suite de son passage à la gouverne de la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement, livre en quelque sorte son testament : regard lucide sur l'évolution de notre réseau. Il ressort de ce bilan une empreinte évidente de la nécessité de la complémentarité, de l'engagement, de la concertation et de la mobilisation. La bonne personne à un moment charnière de la transformation de notre système de services.

Nouvelle collaboration, Anne-Marie Hébert, directrice du Comité d'éthique de la recherche conjoint (CERC) spécifique à nos domaines d'intervention, nous présente l'historique de cette structure et se propose dans une chronique régulière de la revue d'illustrer sa pertinence tant pour les participants que pour les chercheurs.

Autour du monde : la mission que s'est donnée Handiplanet Échanges vise le partage d'expériences en vue d'améliorer l'accompagnement des personnes. Grandes inspirations, petites découvertes, initiatives originales et parfois, simplement une petite ouverture pour favoriser l'intégration, la valeur de ce réseau est justement de créer des liens, une solidarité virtuelle entre des acteurs concernés par l'intégration sociale. La présence du Québec est encore tenue. Nous y avons peut-être quelque chose à montrer et peut-être à apprendre.

Dans la Bulle techno, Dany Lussier-Desrochers, poursuivant ses analyses des technologies informationnelles, se penche sur l'utilisation des tablettes numériques. Utiles, mais quelques mises en garde à considérer.

Et prochainement à vos programmes de formation, deux invitations de l'Association québécoise sur l'intégration sociale et de son bras scientifique, l'IQDI, qu'il ne faudrait pas rater. Précédant leur congrès annuel qui se tiendra en mai prochain, « Notre dignité humaine en jeu » se veut une réflexion appuyée par divers experts et dont l'une des tâches sera de proposer une convention pour changer l'environnement. Plus tard, le colloque thématique de l'automne 2013, proposé en collaboration avec le CRDITED de la Mauricie et du Centre du Québec Institut universitaire, portera sur le transfert des connaissances. L'occasion de soumettre vos projets.

Changement de travail, changement de vue, notre chroniqueuse Marie-Sylvie Le Rouzès occupe maintenant le poste de directrice générale adjointe à l'Agence de la santé et des services sociaux de la région de Lanaudière. Après une première inquiétude de perdre une précieuse collaboratrice, elle nous assure de son intérêt à continuer à « fouiller » les données du programme-service déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement afin, notamment, de jauger le rapport entre les ressources consenties et les effets escomptés. Son propos annoncé sur le soutien à domicile laisse entrevoir que son regard devrait porter plus large.

Enfin, Joanie Cyrenne-Tourigny et Catherine Lanneville, de la permanence du CNRIS, nous présentent l'Observatoire, une plate-forme Web qui regroupe l'actualité sur la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement. Tout ce que vous avez besoin de savoir en quelques clics.

Bonne lecture!

Éditeur

Consortium national de recherche sur
l'intégration sociale

Comité de rédaction

Claude Belley
Michel Boutet
Thierry Boyer
Dany Lussier-Desrochers
Louis-Marie Marsan
Jocelyne Moreau
Diane Morin

Direction de la revue

Michel Boutet

Conception graphique

Catherine Lanneville
Mireille Cliche

Corrections

Jacques Duchesne

Révision des textes

Joanie Cyrenne-Tourigny

Impression

Impart-Litho, Victoriaville

CNRIS

3351, boul. des Forges
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
819 376-5192
www.cnriss.org
secretariat.cnriss@uqtr.ca

SOMMAIRE

- 4 Le comité d'éthique de la recherche conjoint des CRDITED du Québec : gardien des intérêts des participants, mais aussi ami des chercheurs
- 6 Notre dignité humaine en jeu
- 8 Le colloque thématique 2013 de l'IQDI : osons le transfert de connaissances
- 9 L'Observateur - Littératie, inclusion et accessibilité universelle: un choix pour mieux s'outiller et construire une société inclusive. Des leçons à tirer
- 11 « Pour la suite des causes » Entretien avec Diane Bégin
- 14 Le concept de littératie en francophonie : que disent les définitions?
- 19 Soutenir les milieux et les services afin de desservir mieux les personnes ayant un faible niveau de littératie
- 23 Des axes de recherche pour mieux saisir les réalités multiples de la littératie
- 25 Bulle techno - Les tablettes numériques : des technologies prometteuses en intervention
- 26 Quelques chiffres... en images et en mots - Les services à domicile, ou quand la première ligne favorise l'intégration dans la communauté
- 28 Handiplanet, un réseau international à disposition de tous
- 30 L'Observatoire du CNRIS : un outil de promotion de la recherche et des établissements



Le comité d'éthique de la recherche conjoint des CRDITED du Québec : gardien des intérêts des participants, mais aussi ami des chercheurs

Première partie: Une perspective historique du rôle des comités d'éthique de la recherche

« La recherche est un pas vers l'inconnu. (Et) l'engagement des chercheurs en vue d'élargir les connaissances comporte aussi le devoir de faire de la recherche de façon honnête et réfléchie, de produire des analyses rigoureuses, de veiller à la diffusion des résultats et de respecter les normes professionnelles. Les établissements ont la responsabilité correspondante de soutenir les efforts déployés par les chercheurs pour défendre la liberté académique et des normes éthiques, scientifiques et professionnelles de haut niveau. Les comités d'éthique, quant à eux, ont comme mandat de favoriser la recherche tout en préservant les meilleurs intérêts des participants. »
Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC 2010)



CÉRC

Dans le cadre de cette toute nouvelle collaboration, c'est avec plaisir que je participe à l'effort d'information et de communication initié par la Revue CNRIS concernant le rôle essentiel des comités d'éthique de la recherche (CER) auprès de tous les principaux acteurs de la recherche : les participants eux-mêmes, les chercheurs, les assistants de recherche ou les établissements hôtes.

Dans cette perspective, divers sujets seront abordés : le but et les objectifs généraux poursuivis par tous les CER, leurs obligations et leurs règles de fonctionnement, leur implication auprès des chercheurs, leur lien avec les conseils d'administration des établissements qu'ils desservent et enfin, de façon plus spécifique, les particularités du comité d'éthique de la recherche conjoint (CERC) destiné aux CRDITED du Québec.

Toutefois, avant même d'examiner ces différents sujets, nous croyons utile de faire un bref retour en arrière pour mieux situer dans le temps l'origine somme toute relativement récente des comités d'éthique de la recherche tels que nous les connaissons aujourd'hui.

Au cours des dernières décennies, la recherche scientifique, particulièrement celle associée au domaine très vaste de la santé, a connu un essor fulgurant. Les découvertes et avancées scientifiques sont telles qu'elles ont repoussé les limites et la conception même que nous avons de la vie et de la santé. La recherche avec des êtres humains nous a aussi

permis de faire d'immenses progrès sur le plan des connaissances en sciences sociales et humaines.

Malheureusement, ce bilan extrêmement positif a parfois été terni par des abus graves commis à l'encontre du respect de la dignité — et parfois de la vie elle-même — des participants à la recherche. Pour contrer ces abus, plusieurs instances, toutes destinées à énoncer des principes et des lignes directrices en matière d'éthique de la recherche, ont vu le jour. Il nous suffit d'évoquer les grands textes fondateurs comme le Code de Nuremberg (1947), la Déclaration d'Helsinki (1964) et le Rapport Belmont (1979) pour nous rappeler que le souci de l'éthique en recherche n'est pas nouveau.

Plus près de nous, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec s'est doté, depuis 1998, d'un Plan d'action ministériel en éthique de la recherche et en intégrité scientifique (PAM). La même année, une première version de l'Énoncé de politique des trois Conseils (EPTC) a été publiée et a fait l'objet d'une importante mise à jour en 2010. Le Code civil du Québec, quant à lui, encadre de façon stricte toute forme de recherche menée auprès des personnes vulnérables que sont les mineurs et les majeurs inaptes (article 21).

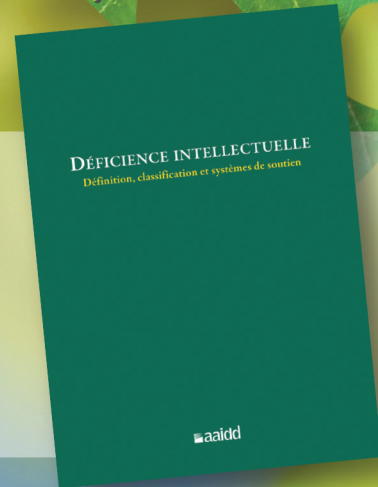
Les mesures mises en place dans ces divers textes normatifs et législatifs s'adressent donc à tous les chercheurs québécois, quel que soit leur secteur de recherche (biomédical ou social) dans la mesure où cette recherche fait

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Définition, classification et systèmes de soutien

Découvrez...

La nouvelle traduction française d'*Intellectual Disability : Definition, Classification and Systems of Support* de l'*American Association on Intellectual and Developmental Disabilities (AAIDD)*.



appel à des participants humains. Ce sont aussi ces mêmes textes qui obligent chaque établissement du réseau de la santé du Québec à se doter d'un CER pour superviser les activités de recherche qui se déroulent dans ses murs ou auxquelles collaborent ses usagers ou les chercheurs qui y sont associés.

C'est au début des années 2000 que certains CRDITED du Québec, aidés et soutenus dans leur démarche par le CNRIS et les membres de l'unité de l'éthique du MSSS, ont commencé à envisager la création de comités d'éthique de la recherche pour leurs établissements. Après réflexion et consultation, la décision de mettre en place un comité d'éthique conjoint qui ferait en sorte de limiter le nombre de demandes de certificats éthiques pour un même projet fut entérinée par la majorité des intervenants.

C'est ainsi que le 1er septembre 2006, le nouveau comité d'éthique de la recherche conjoint destiné aux CRDITED du Québec recevait sa première désignation officielle par le ministre de la Santé et des Services sociaux de l'époque. Les trois établissements porteurs du projet (le CRDITED MCQ - IU, le Pavillon du Parc et le Centre de réadaptation Lisette-Dupras) voyaient ainsi leur conseil d'administration respectif assumer la responsabilité de s'assurer du bon fonctionnement du nouveau CER.

S'enclenche alors un processus d'affiliation entre le CERC et les autres établissements spécialisés en déficience intellectuelle et en trouble envahissant du développement du Québec. À ce jour, 13 établissements ont signé une entente de délégation et d'endossement qui leur permet de bénéficier des services du CERC, mais surtout qui évite à leurs chercheurs d'avoir recours au mécanisme multicentrique lorsque leur recherche se déroule dans plusieurs établissements affiliés. Ceci porte donc à 16 le nombre total des CRDITED bénéficiant des services d'un CER dédié.

En terminant, ajoutons que, conformément aux exigences du Plan d'action ministériel québécois (PAM), notre CER a dû se doter de diverses règles de pratique telles que :

- un cadre réglementaire;
- des règles de fonctionnement;
- une politique en matière d'intégrité en recherche et de traitement des cas d'inconduite et de manquement à l'éthique;
- une politique en matière de sécurité des actifs informationnels;
- un règlement sur la procédure d'examen des plaintes des usagers.

De plus, le CERC doit produire chaque année un rapport annuel exhaustif qui est présenté au ministre.

Dans nos prochains rendez-vous, nous aborderons plus en détail le mandat et les obligations de notre CERC.

Présentation du livre

Après sept ans de travail par un comité de 18 experts, l'*American Association on Intellectual and Developmental Disabilities* est fier de présenter la 11^e édition de la définition de la déficience intellectuelle *Définition, classification et systèmes de soutien*.

Le livre comprend :

- Des synthèses d'information sur les pratiques;
- Des critiques de la 10^e édition;
- Des rétroactions sur les articles publiés;
- Des méthodes d'évaluation et d'intervention.

Le livre s'adresse à tous les professionnels œuvrant en déficience intellectuelle tels que les psychologues, intervenants, éducateurs, psychoéducateurs, médecins, psychiatres, travailleurs sociaux, professeurs en éducation spécialisée, gestionnaires et toutes autres personnes désirant en savoir plus sur le soutien approprié aux personnes présentant une déficience intellectuelle.

105 \$ (canadien)

Pour commander cet ouvrage :

CNRIS
secretariat.cnris@uqtr.ca
819 376-5192

Notre dignité humaine en jeu

En introduction au congrès de l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) *Choisissons ensemble : inclusion, participation sociale, citoyenneté, égalité*, l'Institut québécois de la déficience intellectuelle (IQDI) ose et propose une journée de formation et d'échanges, qui aura lieu le 23 mai 2013 au Château Mont-Saint-Anne, sur un sujet d'actualité : la dignité humaine.

Au cours des dernières années, nous avons tous été interpellés par un vaste mouvement de consultation publique sur des sujets qui mettent en jeu le respect de la dignité humaine, pour tous les citoyens comme pour ceux qui ont une déficience intellectuelle. Ces grandes enquêtes et leur couverture médiatique ont suscité réflexions, échanges et discussions autour de nos valeurs et nous en avons tous été un peu remués.

Mais aujourd'hui, où en sommes-nous? Quels sont les éléments qui font consensus? Comme parent, association, intervenant ou gestionnaire, quel est notre pouvoir d'influence sur le respect de la dignité humaine pour les personnes ayant une déficience intellectuelle?

Intitulée : « *Notre dignité humaine en jeu* », cette journée de formation vise à stimuler la réflexion entre professionnels, parents et proches aidants autour des enjeux soulevés par cette thématique. Réunissant des experts dans le domaine, elle fournira l'occasion de pousser un peu plus loin notre réflexion afin de trouver des moyens pour demeurer proactifs dans nos interventions sur le terrain et auprès des décideurs.

Plus précisément, cette journée nous permettra :

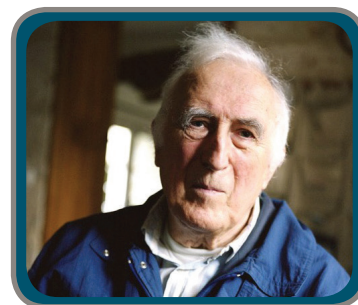
- D'être mieux informés et mieux outillés pour participer de façon constructive à l'atteinte d'une société respectueuse de la dignité humaine des personnes ayant une déficience intellectuelle;
- D'enrichir notre argumentaire pour accroître notre pouvoir d'influence au sein des communautés;
- De nous engager activement dans la défense d'une dignité humaine intrinsèque.

Dans la mesure où nous pourrons :

- Nous assurer d'une vision et d'un vocabulaire communs concernant la définition de la dignité humaine intrinsèque comme valeur fondamentale;
- Clarifier comment cette valeur est perçue et examiner comment elle se traduit dans les interactions ou dans la prestation de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle;
- Nous familiariser avec les principes et quelques articles des Chartes en vigueur au Québec et de la *Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées*;
- Nous engager concrètement dans le respect de la dignité humaine pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

La dignité humaine, une valeur, plusieurs définitions et une convention pour changer l'environnement

Le choix d'une thématique d'une telle portée requerrait la présence d'un président d'honneur. Sans hésiter, l'AQIS s'est tourné vers **M. Jean Vanier**, philosophe, écrivain et humaniste reconnu, qui a accepté notre invitation avec générosité.



La journée s'ouvrira donc sur une courte allocution de M. Vanier, grâce au soutien de la technologie. Nul doute que les propos de cet homme de cœur et de compassion seront source d'inspiration pour tous les participants comme pour les conférenciers.



Pour faire suite à cette introduction mobilisatrice, des conférenciers experts dans des champs d'expertise distincts mais complémentaires se succéderont afin d'alimenter les échanges qui suivront en deuxième partie de la journée.

La parole sera d'abord accordée au **Dr Patrick Vinay**, médecin spécialiste en néphrologie, chef de l'unité des soins palliatifs du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et vice-président du réseau Vivre dans la dignité,



pour une présentation intitulée: « *Aux sources de la dignité* ». Par la suite, **M. John Kabano**, professeur adjoint au Département des sciences de l'éducation de l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse, prononcera une allocution au titre annonciateur: « *Les représentations sociales comme*

guide et déterminant de notre rapport aux personnes ayant une déficience intellectuelle : voir, penser et agir autrement ». Par la suite, Me Christian Brunelle, docteur en droit, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval et membre du Comité des droits de la personne du Barreau du Québec, abordera l'aspect juridique par son allocution: « *La dignité, le droit et ses déficiences* ». Enfin, **Mme Johanne Bourbonnais**, titulaire d'une maîtrise en communication, spécialiste en développement social inclusif, en gestion du changement et en dialogue interculturel, clôturera cette portion de la journée en décrivant la *Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées : les principes, le nouveau paradigme et son application*.



La dignité humaine entre naître et mourir : ses lieux d'expression dans la vie des personnes ayant une déficience intellectuelle

La deuxième partie de cette journée de formation sera consacrée à la réflexion et aux échanges entre les participants afin de voir comment les contenus des présentations de la matinée pourraient être mis à contribution pour accroître notre pouvoir d'influence dans nos milieux.

La parole sera d'abord donnée aux personnes directement concernées par la thématique et représentées par Mme Karine Mélando et M. Steve Janelle de

la Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec.

Par la suite, les participants seront informés des actions concertées de l'AQIS-IQDI: la démarche de réflexion éthique et le partage des savoirs, par **Mme Danielle Chrétien**; les fondements et les orientations dans la



défense des droits, par Mme Susie Navert, et la coalition sur le dépistage de la trisomie 21, par Mmes Marie Boulanger-Lemieux et Roselyne Chevrette.

Pour compléter cette journée, les participants seront invités à répondre à la question suivante : ***Que puis-je faire pour préserver la dignité humaine des personnes ayant une déficience intellectuelle?*** Animé par Mme Johanne Bourbonnais, cet exercice de réflexion permettra de dégager les champs de force pour nos actions futures.

C'est M. Thomas De Koninck, professeur titulaire à la faculté de philosophie de l'Université Laval, qui prononcera le mot de la fin : « *La dignité inaliénable* », une belle façon de clore la journée en faisant le lien avec la conférence d'ouverture du congrès qu'il prononcera le vendredi matin.

Le colloque thématique 2013 de l'IQDI: osons le transfert de connaissances



Par la tenue de la 24e édition de son colloque thématique, l'Institut québécois de la déficience intellectuelle (IQDI) met à l'ordre du jour un des grands enjeux de l'heure dans le domaine social au Québec : le transfert des connaissances et ses effets sur l'amélioration des pratiques. Pour l'aider dans l'organisation de cet événement, l'IQDI est heureux de pouvoir compter sur l'expertise du CRDITED Mauricie-Centre-du-Québec – Institut universitaire (CRDITED MCQ-IU) dont la mission vise notamment à soutenir le développement de la pratique spécialisée et le maillage entre la recherche et la pratique.

Grâce à l'appui de notre partenaire qui a mobilisé ses collaborateurs de la région, un comité scientifique a été formé. Il se compose de : Annie-Claude Dubé, du Regroupement des centres de la petite enfance MCQ, Nathalie Garon, du CSSS de Trois-Rivières, Karine Gendron, d'Amis-Temps des Bois-Francs, Claude Dugas, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Claire Leblanc, du Comité des usagers du CRDITED MCQ-IU, Jocelyne Moreau, Nathalie Bishop et Marie-Josée Vincent du CRDITED MCQ-IU.

L'appel de propositions d'ateliers

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) définit le transfert des connaissances comme l'ensemble des activités et des mécanismes d'interaction favorisant la diffusion, l'adoption ou l'appropriation des connaissances les plus à jour en vue de leur utilisation dans la pratique et survenant entre des groupes d'acteurs œuvrant dans des environnements organisationnels différents. C'est dans cette optique d'une mobilisation des connaissances pour une amélioration des pratiques et par conséquent de la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille que s'organisera le prochain colloque. La sélection des propositions s'effectuera donc en fonction d'un critère essentiel à l'atteinte de notre objectif : réunir des conférenciers issus de milieux différents.

Plus précisément, cet événement a pour objectifs de :
Mettre en évidence le lien entre le transfert des connaissances et l'amélioration des pratiques pour assurer la qualité des services offerts aux personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille. Ainsi:

1. Faire la promotion des savoirs des personnes ayant une déficience intellectuelle, des parents et des proches et conscientiser à l'importance de leur contribution à l'évolution des pratiques;
2. Faire connaître des contenus de formation élaborés par des parents dans les différentes régions du Québec;
3. Démontrer comment les technologies peuvent être mises à contribution pour favoriser le transfert des connaissances;
4. Promouvoir des stratégies gagnantes de l'application des connaissances issues de la recherche : gestion du transfert des connaissances dans et entre les organisations;
5. Intensifier la collaboration entre les organisations engagées dans la promotion de la recherche et le transfert des connaissances en déficience intellectuelle.

Vous avez participé au développement d'un modèle de transfert de connaissances qui fait votre fierté et qui pourrait être utile à d'autres? Vous êtes un parent engagé dans le partage des savoirs dans votre milieu, comme formateur ou conférencier? Vous vous êtes intéressés aux enjeux éthiques de la production des connaissances? Vous souhaitez faire connaître les résultats d'une recherche portant sur l'évaluation de programmes, la satisfaction des usagers ou de leur famille à l'égard de la qualité des services? Vous avez eu recours aux nouvelles technologies comme moyen de diffusion des connaissances et souhaitez diffuser les résultats de votre initiative? **Vous êtes la personne que nous recherchons!**

Vous pouvez vous procurer le formulaire de proposition d'atelier en communiquant avec l'IQDI à l'adresse jfrenette@aqis-iqdi.qc.ca.



Littératie, inclusion et accessibilité universelle: un choix pour mieux s'outiller et construire une société inclusive. Des leçons à tirer

Sam Sullivan, alors qu'il était maire de Vancouver, donnait un sens éloquent à la société inclusive et à l'accessibilité dans son sens le plus large :

« La ville n'est pas accessible parce que je suis un maire handicapé. Je suis un maire handicapé parce que la ville est accessible. D'autres personnes ont travaillé très fort pour que ce soit possible pour moi de prendre ma place dans cette ville.¹ »

Construire une société inclusive ou faire le choix de l'inclusion sociale nécessite un changement de paradigme dans la manière de concevoir et d'élaborer des programmes et la recherche. En effet, il ne s'agit pas uniquement de se préoccuper d'une analyse situationnelle et d'actions individuelles relatives à la participation sociale d'une personne, mais de mettre en place des conditions qui n'impliquent ni barrières ni accommodements, ces derniers devenant non requis lorsque ces conditions sont suffisamment bien implantées (Rioux, Zubrow, Miller & Bunch, 2003). Cependant, cela ne veut pas dire non plus qu'il ne faudra pas certains accommodements dans une situation de transition.

Aborder une programmation ou une activité de recherche à partir du concept d'accessibilité universelle² est un des moyens structurants pour mettre en place des conditions favorisant l'inclusion sociale.

L'accessibilité universelle est définie ainsi par la Société Logique (2012) : *L'accessibilité universelle est la caractéristique d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats identiques. (Inspirée du Groupe Défi Accessibilité, 2011)*

L'accessibilité universelle prône la réalisation d'environnements sans obstacle, tels des bâtiments, des lieux, des équipements ou des objets. L'idée véhiculée par le concept d'accessibilité universelle est d'aménager un monde dans lequel toute la population, incluant les personnes ayant des limitations fonctionnelles, pourra vivre en toute liberté et en sécurité.

En pratique, les environnements sont conçus pour être fréquentés de la même façon, par le plus grand nombre d'utilisateurs. Toutes les déficiences sont considérées (auditive, intellectuelle, troubles envahissants du développement, langage/parole, motrice et visuelle) de même que les situations d'incapacité temporaire. La réponse aux besoins particuliers d'un groupe d'individus est traitée de sorte qu'elle bénéficie également à l'ensemble de la population.

La Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion (CIRLI) s'est positionnée dans cette perspective, mais avait envisagé dans une première réflexion d'aborder la problématique par la formulation de deux questions :

1. Comment favoriser le développement des compétences en littératie des personnes afin de réduire leur risque d'exclusion, notamment en ce qui concerne l'éducation, la santé, l'organisation sociale et l'économie?
2. Comment les milieux peuvent-ils accroître significativement la prise de parole, la participation citoyenne et la contribution des personnes vulnérables sur le plan de la littératie, et favoriser ainsi l'inclusion des personnes et l'accessibilité universelle? (Ruel & Moreau, 2011)

Le positionnement spécifique retenu est tiré de cette deuxième question : *L'angle original de la Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion (CIRLI) est de mener des recherches centrées sur le développement des compétences des milieux et des services qui soutiennent les personnes*

¹ Entrevue avec Patrick Lagacé à l'émission *Les Francs tireurs*. Télé-Québec, février 2006, traduction libre.

² *Universal design* en anglais.

ayant des compétences réduites en littératie afin d'atteindre les objectifs suivants :

1. développer et valider des stratégies permettant de mieux informer et soutenir les personnes ayant des compétences réduites en littératie, et ce, dans le but de mieux les aider;
2. contribuer à accroître significativement la participation citoyenne et la contribution des personnes vulnérables sur le plan de la littératie et favoriser ainsi leur inclusion (CIRLI, 2013a).

En conséquence, le choix fait ici par la chaire n'est pas tant de développer les compétences en littératie des personnes, mais surtout les compétences des communautés et des environnements dans lesquels vivent les personnes. Et cette perspective permet de mieux soutenir, certes les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, mais plus largement toutes les personnes ayant des compétences limitées en littératie, sous toutes ses formes.

Ce choix n'est pas banal. Les nombreux travaux menés par la Fondation Laidlaw (Laidlaw Foundation, 2001) sur les communautés inclusives permettent de dégager des caractéristiques et des enjeux fondamentaux de ces communautés (Social Inclusion Research Conference, 2003). Ainsi, une société inclusive est celle :

- où chacun participe activement, se sent comme en étant un membre et en est partie prenante (appartenance), que l'on soit un enfant, un adulte, une famille;
- où les droits et les conditions d'exercice permettent une réelle citoyenneté;
- où chacun est considéré, quelles que soient ses caractéristiques;
- où toute la communauté partage et s'implique par rapport à l'inclusion.

C'est particulièrement dans les deuxième et quatrième caractéristiques que les travaux de la chaire se situent (CIRLI, 2013b). Le *Guide de rédaction pour une information accessible*, élaboré en collaboration avec la ville de Gatineau, en représente un des nombreux exemples. Ce qui caractérise aussi les travaux de la chaire et en fait sa force, c'est le recrutement de chercheurs et de collaborateurs issus d'autres milieux que ceux associés plus traditionnellement à l'intervention dans des centres de réadaptation ou des services sociaux (études langagières, traduction, éducation, administration, sciences infirmières, arts visuels, muséologie, etc.)

et d'intervenants provenant de milieux ouverts à tous, par exemple la municipalité. Ces travaux multidisciplinaires visent notamment à accompagner, à outiller et à influencer les milieux et à suggérer des pistes pour le développement de politiques publiques inclusives. Ils visent aussi l'évaluation de leurs impacts auprès des personnes vulnérables sur le plan de la littératie, notamment celles présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, ainsi qu'auprès des intervenants.

La perspective développée dans le cadre de la vision de la chaire peut certainement être transposée à d'autres dimensions particulièrement critiques de la réalité sociale vécue par les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement comme l'emploi et le logement par exemple.

À cet égard, nous pourrions d'emblée soulever deux questions :

- Comment les milieux de travail peuvent-ils permettre d'accroître significativement la contribution des personnes vulnérables dans un emploi, permettre à ces dernières d'accéder à un revenu décent et favoriser ainsi leur inclusion socioprofessionnelle et une plus grande accessibilité au travail?
- Comment les divers milieux de logement peuvent-ils permettre d'accroître notablement les possibilités pour les personnes vulnérables de vivre dans un chez-soi choisi, avec du soutien si requis, et favoriser l'accessibilité au logement ainsi que l'inclusion sociale réelle de ces personnes?

Des milieux de recherche documentent certaines initiatives inclusives et pertinentes qui méritent d'être soulignées. On peut penser notamment aux travaux sur ces thèmes du Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS) de l'UQAM (2013). Les travaux de la Fondation Laidlaw s'inscrivent aussi dans cette optique et leurs auteurs ont construit leurs réflexions autour de la réalité de différents groupes de personnes socialement exclues ou à grand risque de l'être (immigrants, enfants vivant dans la pauvreté, etc.). La fondation documente aussi les différentes sources d'exclusion sociale (condition de logement, accès aux soins de santé ou aux services préscolaires, etc.). Des interventions expérimentales ou récentes proposent déjà des stratégies novatrices, mais encore peu s'adressent aux personnes ayant des besoins plus importants (Sphère Québec, 2012). Des travaux complémentaires sont à poursuivre dans ce sens.

« Pour la suite des causes » Entretien avec Diane Bégin

Les travaux de la chaire s'inscrivent donc dans un changement de paradigme qui invite à élargir la réflexion et permet de trouver des réponses plus structurelles aux situations d'exclusion. C'est aussi le sens de la politique gouvernementale *À part entière* (Office des personnes handicapées du Québec, 2009). Des situations critiques, telles que celle de la réalité indéniable de pauvreté des adultes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, nous obligent ainsi à sortir d'un cadre individuel de réponse ou de services ou de la simple compréhension de l'évaluation et de l'intervention individuelle auprès d'une personne dans un environnement particulier.

C'est en ce sens que les défis se posent, notamment pour les intervenants et les chercheurs : comment concevoir, dès leur définition, des interventions spécialisées ou des programmes qui tout en répondant aux besoins particuliers d'un groupe s'inscrivent dans une démarche plus globale adaptée à l'ensemble de la population? Des programmes d'interventions et des programmes organisationnels inclusifs ou des programmes qui visent l'intégration et la participation? Deux voies : des pistes de recherche, de programmation et d'intervention à considérer et à travailler. Les travaux de la Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion sont engagés par rapport à la voie de l'inclusion, mais beaucoup reste à faire.

Références

- Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion (CIRLI) (2013a). Les axes de recherche. Repérée à <http://w3.uqo.ca/litteratie/contenu/axes.html>.
- Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion (CIRLI) (2013b). Publications. Repérée à <http://w3.uqo.ca/litteratie/contenu/publications.html>.
- Société Logique (2012). L'accessibilité universelle : Définition du concept (1981-2012). Repérée à <http://www.societelogique.org/contenu?page=accessibilite/definition>.
- Lagacé, P. Entrevue avec Sam Sullivan (2006) [Les Francs tireurs]. Télé-Québec (Producteur).
- Laidlaw Foundation (2001). Working paper series on social inclusion. Repérée à <http://www.laidlawfdn.org/working-paper-series-social-inclusion>.
- Office des personnes handicapées du Québec (2009). *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité. Politique pour accroître la participation sociale des personnes handicapées*. Drummondville : Gouvernement du Québec.
- Rioux, M., Zubrow, E. B. W., Miller, W. & Bunch, M. (2003). *Atlas of Literacy and Disability*. Toronto: Canadian Abilities Foundation.
- Ruel J. & Moreau A. (2011). *Vision pour le développement de chaire de recherche Littératie et inclusion*. Pavillon du Parc.
- Social Inclusion Research Conference (2003). Abstracts, Interviews, Papers & Bios. Repérée à <http://www.ccsd.ca/events/inclusion/papers/index.htm>.
- Sphère Québec (2012). *Résumé des actes du colloque : Créer ensemble, un gage d'avenir*. Repérée à http://www.sphere-qc.ca/fr/Colloque-2010_Actes/Resume_ACTES_du_colloque.pdf.
- Université du Québec à Montréal, faculté des sciences humaines (1992). Repérée à <http://www.larepps.uqam.ca/Page/presentation.aspx>.

Diane Bégin a consacré inlassablement sa carrière au développement des services auprès des personnes vulnérables. Femme de convictions, elle s'est engagée très tôt dans les mouvements associatifs. Elle a occupé des postes à caractère stratégique à l'OPHQ et au MSSS pour enfin prendre la direction générale de la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (FQCRDITED). Retraitée depuis 2012, elle nous livre ses réflexions à la suite de son passage à la gouverne du regroupement des établissements.



« De l'état de l'union ». Comment qualifier le niveau de cohérence et de cohésion entre les établissements?

En constante évolution! La vie associative se développe, se solidifie. Des consensus majeurs, déterminants ont pu être atteints au cours des dernières années. On n'a qu'à penser à l'Offre de service adoptée par tous Les Conseils d'administration des CRDITED. C'est un pas gigantesque vers une harmonisation des services offerts aux personnes et à leurs proches, et je crois réellement vers une plus grande équité.

La Fédération est arrivée à une vision commune et partagée de sa mission et de ses objectifs dans le respect de ses membres, en se centrant sur la population qu'elle vise à soutenir!

Ajoutons le chantier des guides de pratiques, les programmes de formation, la structuration et le développement de la recherche, le développement du Service québécois d'expertise en troubles graves du comportement, et finalement, l'adoption et la mise en œuvre d'une planification stratégique audacieuse qui place la participation sociale des personnes au centre de ses actions.

La Fédération est arrivée à une vision commune et partagée de sa mission et de ses objectifs dans le respect de ses membres, en se centrant sur la population qu'elle vise à soutenir!

Où que l'on soit, reçoit-on les mêmes services ?

Je crois que les bases sont solides, les réalités de chacune des régions diffèrent considérablement, mais le mouvement est lancé et la progression est bien présente. Le choix des moyens et la vitesse de changement sont propres à chacun, mais la préoccupation de répondre aux besoins des personnes et de leurs proches anime tous les CRDITED.

À propos du chemin parcouru par le réseau des CRDITED depuis les 5 dernières années ?

Un véritable tsunami! Les défis de changement sont énormes, et personne n'est épargné! Déjà, l'enjeu du passage auquel nous invitait la Politique en déficience intellectuelle « De l'intégration à la participation sociale » était important, celui de la hiérarchisation comportait son lot d'embûches. Cette période est tout aussi cruciale dans la vie des établissements et des personnes que le fut celle de la réintégration sociale des personnes institutionnalisées.

Je suis impressionnée par le chemin parcouru. Les exigences abondent sur tous les plans : ressources budgétaires, ressources humaines, technologies de la communication, formation, recherche, relations avec les personnes, leur famille, les partenaires du réseau local et des réseaux de la communauté, etc. C'est comme s'il fallait tout faire en même temps! Et c'est le cas.

Le danger dans une telle impulsion, c'est de perdre le sens. Régulièrement, les CRDITED ont refait le point, validé leur consensus, et redonné l'énergie de poursuivre.

Recherche et qualification des pratiques... Est-ce compatible avec la mission de services des établissements ?

Non seulement c'est compatible, mais c'est incontournable. Dans le contexte de changement, de spécialisation, d'évolution des besoins des personnes et de leur famille, des connaissances, de la complexité des réalités, comment se priver de recherche et de qualification?

Déjà, le réseau des CRDITED s'est doté de moyens remarquables : bien sûr, le CNRIS qui évolue constamment, la mobilisation incroyable autour des guides de pratiques, la reconnaissance du CRDITED MCQ comme institut universitaire et son rayonnement, l'implication des CRDITED dans la réalisation de recherches et d'expérimentations comme dans le transfert des connaissances, et j'en passe. C'est un véritable bouillonnement.

L'enjeu est de trouver les moyens de faire connaître, de se donner le temps de partager nos résultats, nos petites et grandes découvertes, entre nous et avec les autres.

Les conditions pour dynamiser ce mouvement? Développer la conviction que chaque pas franchi quelque part peut et doit servir à tous. Faire en sorte que chacun des intervenants soit mis à contribution, que les retombées profitent rapidement à la population que nous soutenons.

Je pense aussi que la dimension éthique doit s'imbriquer dans toute démarche de recherche et de qualification des pratiques et dans tout changement organisationnel. Nous travaillons pour et avec des personnes vulnérables, nous avons le devoir de tout mettre en œuvre pour qu'elles en tirent les plus grands bénéfices.

De l'état des partenariats avec les réseaux sectoriels, intersectoriels et communautaires. Où en sommes-nous ?

Je crois que cela est clair depuis longtemps, mais il est maintenant plus que jamais évident que les divers partenariats sont indispensables à la réalisation de la mission des CRDITED, et qu'il s'agit même d'une interrelation profitable à toutes les parties. La dernière « réforme » du réseau de la santé et des services sociaux n'est valable que dans la mesure où elle assure aux personnes l'accès aux services dont elles ont besoin. Elle représente une véritable progression si les personnes et les familles bénéficient, comme l'ensemble de la population, des services généraux, spécifiques, spécialisés et surspécialisés que requièrent leurs besoins. Mais force est de constater que plusieurs conditions ne sont pas encore en place.

Mais il faudra poursuivre pour que les réflexes de concertation, de cohérence, d'entraide se développent et se concrétisent autour de réalisations communes.

J'ai vu grandir les liens avec les associations de parents et de personnes, avec les collègues des autres secteurs, bien sûr les associations des autres établissements, avec les ordres professionnels, avec les milieux de recherche, de formation, avec le Conseil québécois d'agrément (CQA), le Comité patronal de négociation du secteur de la santé (CPNSSS), et bien d'autres.

Mais il faudra poursuivre pour que les réflexes de concertation, de cohérence et d'entraide se développent et se concrétisent autour de réalisations communes. C'est vrai à l'échelle nationale, mais cela l'est aussi sur le plan régional et local.

Nous devons être des partenaires intéressants, engagés, contributifs et ne pas nous contraindre par des limites administratives ou d'autres natures. Je crois qu'il faut de l'imagination et de l'audace, il faut sortir des sentiers battus pour construire un partenariat utile aux personnes, d'abord et avant tout! Plusieurs CRDITED se sont engagés dans cette voie. Comme mouvement associatif, il est aussi possible de sortir des sentiers battus.

De l'évolution de la situation des personnes présentant une déficience intellectuelle et des troubles envahissant du développement dans notre société. Sur quoi devrait porter nos efforts ?

C'est la question la plus embarrassante de notre entretien. Je crois que la situation des personnes s'améliore en ce qui concerne les services, comme au regard de l'intégration ou de la participation sociale. Elles ont de plus en plus la possibilité de développer leurs capacités, elles vivent dans la

société, plusieurs fréquentent les mêmes lieux que la population en général et pratiquent les mêmes activités. En même temps, cette société devient de plus en plus exigeante, performante. La différence peut devenir très lourde à porter, et l'exclusion n'est jamais bien loin.

Il est encore frappant de constater le peu de place qu'on accorde dans les médias, dans les discours politiques, aux personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement. Les familles nous interpellent d'ailleurs pour savoir pourquoi et sur ce qu'il faut faire pour retenir l'attention des décideurs.

Je n'ai pas de réponses. Je constate et je crois que les CRDITED ont le désir de contribuer à la reconnaissance de la valeur des personnes. Ils le font de toutes sortes de façons sur le terrain, les exemples ne manquent pas. Je crois qu'il faut accentuer la sensibilisation, miser sur le partage des bons coups.

Il est certain qu'en adoptant des stratégies conjointes avec les partenaires que sont les autres établissements et les alliés que sont les associations de parents et de personnes afin de promouvoir les possibilités des personnes et de faire connaître les bons coups, nous aurions plus d'impact.

Les défis de la FQCRDITED. Les actions qui, à votre avis, auront des effets structurants pour la suite des choses ?

Il ne faut surtout pas que les transformations structurelles, les efforts d'optimisation, de performance et autres démarches administratives, nous fassent perdre le sens de notre mission. Répondre aux besoins des personnes par des services pertinents, de qualité dans le respect de leurs choix et des gens qui les entourent.

J'ai souvent observé les réserves, la pudeur des CRDITED à faire connaître leur implication, leurs services, des résultats souvent remarquables. Je crois qu'il faut développer ce sentiment de fierté bien légitime et qui aide à poursuivre et à se dépasser.

Le premier défi, c'est de rester centré sur la population que nous soutenons, ne jamais perdre de vue le sens de notre travail. Le mouvement doit porter ce message et appuyer les efforts de chaque CRDITED dans la recherche des meilleures solutions. Développer des outils de représentation, de promotion, de mise en valeur des réalisations des personnes ainsi que celles des CRDITED. J'ai souvent observé les réserves, la pudeur des CRDITED à faire connaître leur implication, leurs services, des résultats souvent remarquables. Je crois qu'il faut développer ce sentiment de fierté bien légitime et qui aide à poursuivre et à se dépasser.

Bien sûr, les choix d'organisation se posent au quotidien et de façon de plus en plus aiguë. La solidarité, le partage, la mise en commun des ressources et des expertises me semblent garants de progrès. Le défi est de maintenir cette base déjà bien ancrée à la Fédération.

Les réalisations qui ont marqué mon passage à la FQCRDITED?

Les cinq dernières années ont été bouillonnantes de projets, de réalisations. Des projets porteurs, d'autres plus terre à terre. Je pense bien sûr à la planification stratégique, aux guides de pratique, à la planification de la main-d'œuvre, à la recherche et à la formation, à la reconnaissance du CRDITED MCQ comme institut universitaire, à l'implantation du Système d'information pour les personnes ayant une déficience (SIPAD), à la révision de centres d'activités, au développement d'outils de communication, de documentation, à la démarche de performance, à la refonte du site Web, sans oublier le Service québécois d'expertise en troubles graves du comportement (SQETGC) qui ne cesse de se développer, et bien d'autres.

Le développement de liens avec un ensemble de partenaires est aussi à souligner, notamment avec l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS), qui s'est d'ailleurs exprimé avec le colloque conjoint en mars 2012 : « La personne au cœur d'un engagement partagé ».

Je tiens aussi à souligner la mobilisation de tous les CRDITED autour des projets communs, à plusieurs événements et activités qui permettent de développer une vision commune, de partager les difficultés et les solutions, et de faire avancer plusieurs dossiers majeurs, tels que l'application des lois 21 (système professionnel), 24 (ressources intermédiaires et de type familial), divers dossiers avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, notamment la démarche avec le ministère de la Sécurité publique sur les interventions policières en situation d'urgence auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle, etc.

La question à laquelle je souhaiterais répondre ?

Ce que je retiens de mon passage à la FQCRDITED?

D'abord la qualité des personnes qui constituent ce formidable réseau. Je suis marquée par l'engagement, la détermination, et j'oserais dire la générosité des membres à tous les niveaux : conseil d'administration, direction générale, instances des services administratifs, des ressources humaines, des services cliniques et professionnels, des ressources informationnelles, des communications, des membres des nombreux comités et groupes de travail. C'est une vraie fourmilière!

Je retiens aussi combien il est difficile de composer avec les nombreuses contraintes, de se faire constamment bouleverser une planification, de faire des choix douloureux par manque de ressources. En même temps, de me sentir partie prenante d'un véritable mouvement associatif, conséquent avec ses valeurs et ses convictions. J'ai souvent été très fière de nos démarches et des résultats obtenus.

Je souligne également comme il fut agréable de faire équipe avec le personnel de la Fédération. J'ai pu constater plus que de la compétence, une détermination à l'avancement des projets, un cœur immense, et ce qui facilitait grandement les choses, un grand sens de l'humour.

Diane Bégin, un grand merci.

Le concept de littératie en francophonie : que disent les définitions?

Ce texte¹ présente la synthèse de l'étude des définitions du concept de littératie et de son usage dans les articles scientifiques et les documents ministériels de la documentation francophone. Le but est de mieux comprendre ce concept en s'appuyant sur les définitions recensées.

Introduction

Partant de leurs expériences à réaliser des recherches en littératie, les membres de la Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion – Pavillon du Parc (CIRLI, 2013) et d'Équipes de recherche en littératie et inclusion (ÉRLI, 2013) se sont rapidement heurtés aux difficultés liées à la définition et à l'opérationnalisation de ce concept. À ces difficultés s'est ajoutée celle de l'usage variable de ce terme dans les écrits scientifiques francophones. De ce constat, une recherche a été menée afin d'apporter un éclairage dans la compréhension que les auteurs et les responsables de programmes gouvernementaux francophones attribuent à ce concept.

Pour mieux situer l'usage de ce concept dans la littérature internationale, une première section présente l'origine et le sens théorique du concept de littératie. Puis, dans une deuxième section sont synthétisés les problèmes soulevés par la diversité des définitions relevées dans la documentation scientifique. Ce constat a permis de préciser un objectif, ainsi qu'une démarche d'étude des définitions du terme en langue française qui est présentée dans la troisième section. L'analyse des données de définitions théoriques a mené à dégager les valeurs ajoutées du concept de littératie. La présentation de ces dernières ainsi qu'une réflexion terminent ce texte.

La littératie, ses origines et les concepts associés

La définition du concept de littératie est associée à l'évolution orthographique des termes literacy, literate, illeterate, illeteracy, etc. (Hébert et Lépine, 2012). Depuis la fin des années 1990, le terme littératie est d'usage dans la documentation scientifique ou dans les documents des organismes internationaux et nationaux (Christin, 2001). Les chercheurs francophones semblent lui accorder un certain potentiel en raison de son aspect multidimensionnel (Barré-De Miniac, 2003). Essentiellement, le

mot littératie découle du terme anglo-saxon literacy et du latin litteratus dérivé de littera (lettre) (Jaffré, 2004). La littératie recoupe diverses définitions qui renvoient à tout ce qui a rapport à l'écrit sous ses formes multiples. Le tableau 1 reprend des exemples de définitions théoriques qui illustrent la diversité des conceptualisations selon différentes sources.

Tableau 1. Quelques définitions théoriques du concept de littératie

Legendre (2005)	Ministère de l'Éducation nationale France (2008, PIRLS ²)	OCDE (2000, PISA)	Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2005)
« [...] l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail, et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités. » (p. 841)	« L'aptitude à comprendre et à utiliser les formes du langage écrit que requiert la société ou qui sont importantes pour l'individu. » (p. 20)	« La capacité de comprendre et d'analyser des textes écrits, afin de pouvoir réaliser ses objectifs, développer ses connaissances et son potentiel et jouer un rôle actif dans la société. » (p. 11)	« La capacité d'utiliser le langage et les images de formes riches et variées, pour lire, écrire, écouter, parler, voir, représenter et penser de façon critique, et ce, dans différents contextes (en classe, à l'école, à la maison ou dans la communauté). » (MÉO, 2013)

Malgré le peu de consensus sur la définition, certains auteurs soulignent les progrès importants réalisés au cours des dernières années dans le construit de ce concept (Desrochers, Simon et Thompson, 2011; Simon, 2011). Toutefois, on constate dans les documents d'organismes internationaux un chevauchement entre les concepts d'alphabétisme, d'illettrisme et de littératie qui laisse une zone d'incertitude quant à leur usage et à leur signification. Les termes de *lettré* et d'*illettré* réfèrent à l'aptitude ou non de lire et d'écrire dans une langue sans précision des capacités (Berger et Desrochers, 2011). Les experts dans ce domaine proposent ainsi de distinguer les termes *alphabétisme* et *illettrisme*. Le premier est associé au terme *analphabète*, désignant une personne qui ne sait ni lire ni écrire une langue particulière et qui n'a pas bénéficié d'une scolarité. Le second est relié au terme *illettré* qui désigne une personne ayant des capacités

¹ Cette recherche a été réalisée grâce au programme de Soutien aux équipes de recherche du FQRSC (Fonds québécois de recherche sur la société et la culture – volet émergence, 2007-2009).

² PIRLS : acronyme pour Programme international de recherche en lecture scolaire, en français, et Progress in International Reading Literacy Study, en anglais.

inadéquates ou un niveau inférieur de compétences attendues malgré une scolarisation dans sa langue écrite. *L'illettré* s'oppose ainsi au terme de *lettré*, qui renvoie aux capacités de lire et d'écrire attendues ou d'un niveau adéquat selon sa scolarité (UNESCO, 2008, p. 10). Ces termes ne proposent aucune typologie de niveaux de capacités, ce qui en limite leur usage (Berger et Desrochers, 2011).

Les experts de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO, 2008) adhèrent à l'usage du concept de littératie et opérationnalisent celui-ci au moyen de différents niveaux de compétences des individus en lecture et en écriture. En langue française, ces experts utilisent toutefois les termes *alphabétisation fonctionnelle* et, en langue anglaise, *functional literacy* pour désigner ces trois niveaux des compétences jugées essentielles pour fonctionner dans une société de l'information (OCDE, 2011) : a) la compréhension de textes suivis (p. ex. les articles de journaux, les modes d'emploi, etc.), b) la compréhension de textes schématisés (p. ex. les tableaux, les graphiques, les horaires, les fiches de paie, les cartes routières, etc.) et c) la compréhension de textes au contenu quantitatif (p. ex. le calcul d'un pourboire, le solde d'un compte de caisse, etc.). Force est de constater que le concept de littératie présente des nuances dans le sens d'un continuum de niveaux de compétences, allant de faible à élevé, nécessaires pour fonctionner dans un milieu socioculturel précis. Il ne s'agit plus d'une typologie dichotomique comme *l'alphabétisme* et *l'analphabétisme* ou le *lettrisme* et *l'illettrisme*, mais d'une approche qui privilégie un échelonnement par niveaux de compétences et de connaissances de l'usage de la langue écrite.

Simon (2011) présente une analyse des définitions empiriques des organismes internationaux évaluant les compétences en littératie des populations, comme celle des enquêtes PISA³, et y dégage les habiletés universelles mesurées en compréhension de l'écrit : former une compréhension générale, trouver l'information, réfléchir sur le contenu (inférer), développer une interprétation et réfléchir sur la forme et la structure (évaluer). À partir de cette analyse comparative, Simon (2011) repère des convergences quant aux définitions théoriques, à savoir que la lecture constitue une dimension centrale de la littératie qui nécessite des habiletés complexes. Le concept de compétence renvoie à un ensemble de ressources internes cognitives, affectives et sociales, et de ressources externes comme la famille, les amis et la communauté. Ce concept fait donc ressortir l'influence du contexte social. Par contre, ce ne sont pas tous les organismes internationaux qui s'inspirent de cette approche théorique. La plupart des outils d'évaluation de la littératie proposés renvoient davantage à un modèle empirique d'évaluation principalement axé sur le courant cognitif (Simon, 2011). Dans ce sens, le degré d'explication du

cadre théorique explicite ou non explicite influence la définition théorique et empirique retenue de même que son opérationnalisation.

Le concept de compétence en littératie s'appuie sur une validité écologique (Berger et Desrochers, 2011), soit les aspects liés à des contextes précis de l'usage de la langue écrite et à leur pertinence au regard des situations de la vie quotidienne où les personnes sont appelées à lire pour comprendre, à écrire pour fonctionner et à agir dans leur quotidien. Ainsi, la littératie doit toujours être considérée dans un contexte. Or il ne s'agit plus de la *littératie* singulière, mais *des littératies* qui renvoient à des termes définis différemment que sont les littératies familiale, scolaire, numérique, financière, en santé, ou culturelle. En outre, la littératie comme compétence exige un niveau de maîtrise des règles et des conventions communicationnelles selon qu'il s'agit de l'usage de la langue orale ou écrite, de textes⁴ littéraires, de textes numériques, de textes scientifiques, de textes financiers, de textes scolaires, etc. Toute personne doit acquérir ces compétences pour fonctionner en société (UNESCO, 2008). La littératie reflète des valeurs et permet le développement d'attitudes et de savoirs chez la personne. Elle est source d'apprentissage, d'information, de communication, de développement identitaire ou culturel. C'est pourquoi le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA, 2011) alerte les différentes instances gouvernementales et les organismes non gouvernementaux quant aux lacunes soulevées dans ces études internationales en matière d'apprentissage de la littératie, et les incite à une action concertée afin de soutenir les compétences des milieux et ainsi rehausser le niveau de compétences en littératie des personnes.

Les définitions de littératie en francophonie, une source d'inspiration

L'analyse des documents recensés nous a mené à identifier diverses pistes de problèmes liées à l'usage du terme *littératie* dans les écrits francophones. L'usage variable observé dans les documents d'organismes internationaux, particulièrement en francophonie, est l'une de ces pistes. D'autres pistes sont liées entre autres à l'évolution des sociétés.

Fernandez (2005) traduit l'intérêt pour la littératie par l'annonce d'un programme de financement international de la recherche par l'UNESCO et les Nations Unies (2003-2012 – *literacy decade*) qu'il attribue à un changement de paradigme. Pour Makdissi et Boisclair (2010), la littératie constitue un facteur majeur pour le développement des personnes et des sociétés. Par contre, certains auteurs se questionnent quant aux définitions du concept de littératie en francophonie. Vanhulle et Schillings (2003) soulignent le caractère trop général de ce concept et n'hésitent pas à le

³ PISA : acronyme pour « Programme international pour le suivi des acquis des élèves » en français, et pour « Programme for International Student Assessment » en anglais.

⁴ Le texte, considéré comme artefact, renvoie à toutes représentations d'idées qui peuvent être partagées dans l'espace et dans le temps.

qualifier de polysémique (plusieurs significations) ou encore, trop restreint pour réussir à être un concept opératoire (Hébert, 2007). D'autres auteurs refusent de le définir (Kara et Privat, 2006). Pour Malet (2010), il s'agit d'un terme imposé et utilisé par les organisations internationales depuis le milieu des années 1990. Pour ce dernier, il s'agit de considérations liées à la mondialisation qui peuvent s'expliquer principalement par la circulation des connaissances entre les peuples.

Depuis la fin des années 1990 en francophonie, il faut reconnaître que l'usage du concept de littératie est étroitement lié aux multiples situations d'apprentissage de la vie et son usage croît en importance dans différents contextes sociaux. Pensons à l'usage des multimédias et des nouvelles technologies de l'information et de la communication désignées par *littératie numérique* ainsi que l'usage d'expressions comme *littératie financière* et *littératie en santé*... Cependant, même si certains auteurs et organismes internationaux reconnaissent l'importance du terme *littératie*, son usage en langue française reste flou (Berger et Desrochers, 2011; Reuter, 2003; OCDE, 2005; UNESCO, 2008). Les experts de l'UNESCO et de l'OCDE utilisent le terme *literacy* dans les publications en anglais, mais les traductions des textes en langue française reprennent le terme *alphabétisme* pour désigner les capacités de lire et d'écrire (UNESCO, 2008). Au Canada, le terme *littératie* est plus fréquemment utilisé dans les documents gouvernementaux des provinces et des territoires où le français est la langue minoritaire. Autre illustration, le gouvernement ontarien a mis sur pied en 2004 un Secrétariat de la littératie et de la numératie pour soutenir le développement de ces compétences chez les élèves francophones (Secrétariat de la littératie et de la numératie, 2011). Par contre, cet intérêt pour l'usage de ce concept ne transparaît pas au Québec, ni même dans les pays francophones de l'Europe.

Pour les diverses raisons énumérées ci-dessus, une étude a été réalisée pour recenser et analyser des définitions du terme *littératie* dans des articles scientifiques et des documents gouvernementaux, afin de dégager les valeurs ajoutées que les auteurs francophones accordent à ce concept (Hébert et Lépine, 2012). Cette démarche a permis également de préciser en quoi ce concept se distingue des autres concepts traditionnels, par exemple celui d'alphabétisme.

Une démarche d'analyse des définitions

La démarche de recherche s'est déroulée en trois temps. Dans un premier temps, une recherche documentaire a été réalisée à partir des thésaurus, des dictionnaires pour l'orthographe des mots, d'Internet et des bases de données spécialisées en éducation (comme FRANCIS et celles des centres de recherche européens) pour recenser les articles scientifiques

et les documents ministériels rédigés en langue française. Au total, 110 documents publiés entre 1985 et 2011 ont été indexés dans le logiciel bibliographique *EndNote*. La lecture de ces documents a mené à résumer et à répertorier dans un glossaire les définitions et les éléments jugés importants. La figure 1 illustre cette compilation des définitions dans le glossaire.

Figure 1. Page du glossaire de compilation des définitions

GLOSSAIRE CONCEPT DE LITTÉRATIE EN FRANCOPHONIE FÉVRIER 2011	
	ALPHABÉTISATION/LITTÉRATIE
Pierre, R. (RFLA, 2003. 123)	<p>Apparition du terme en français. Le concept apparaîtra pour la première fois en français en 1985 (Giasson, & al., 1985) mais il faudra attendre 1991 pour qu'un revue accepte de lui consacrer un premier article, puis un numéro spécial (Pierre, R., <i>Scientia Paedagogica Experimentalis</i>, XXIII (II), p.151-186)</p> <p>L'UNESCO invitera R. Pierre à développer le concept dans le cadre de la conférence d'ouverture d'un Congrès mondial sur la citoyenneté tenu à Paris en 1993 (Pierre, R. (1994a). De l'alphabétisation à la littératie le défi du XXI^e siècle. Conférence d'ouverture. Actes du colloque <i>Citoyens de demain. Quelle éducation?</i> Paris, UNESCO, 37-51)</p> <p>Le concept tel que nous l'avions défini sera repris dans la première recherche internationale sur la littératie à laquelle l'UNESCO collaborait avec Statistiques Canada et l'OCDE (1995). <i>Littératie, économie et société</i>.</p> <p>Son emploi sera toutefois contesté par des organisations canadiennes en alphabétisation et Statistiques Canada (1996) reviendra au concept d'<i>alphabétisation</i> dans son rapport suivant. (M. H., mai 2008)</p>
Pierre, R. (RSE, 2003.5)	L'étymologie des concepts de littératie. Le concept d'alphabétisation qui est formé à partir des deux premières lettres de l'alphabet grec, alpha et bêta, fait référence aux...

Une deuxième étape a permis d'analyser et de synthétiser 15 définitions à l'aide du logiciel *QDA Miner* pour ressortir une quinzaine de catégories émergentes ou d'indicateurs plus précis; puis un codage a été réalisé sur l'échantillon de définitions retenues. Ces catégories illustrent les valeurs ajoutées attribuées à ce concept. La démarche s'est terminée par la synthèse de ce codage. Les sections suivantes présentent cette synthèse, la discussion et la conclusion.

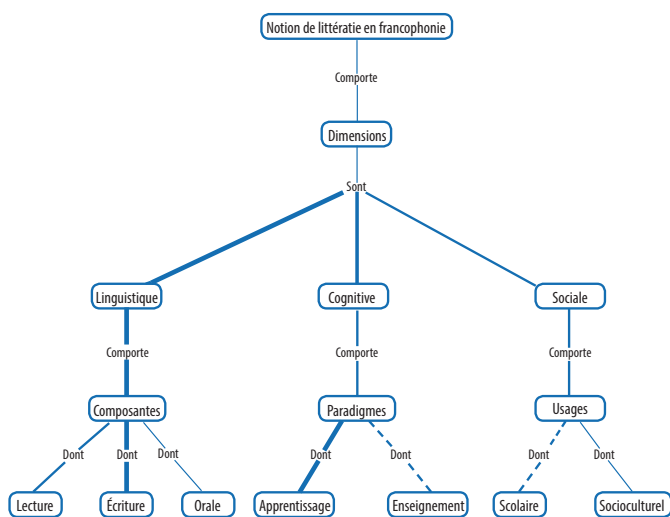
Les valeurs ajoutées des définitions de la littératie

À partir des définitions recensées dans la documentation scientifique francophone, cette étude a permis, d'une part, d'identifier les valeurs ajoutées de ce concept et, d'autre part, de préciser en quoi ces définitions se distinguent des définitions plus traditionnelles comme l'alphabétisme. L'analyse a permis d'identifier dix dimensions à valeur ajoutée.

Un schéma des principales dimensions regroupe les valeurs ajoutées selon trois axes, soit a) linguistique, dans le sens de composantes; b) cognitif, dans le sens de construit théorique ou paradigmatique, et c) social, dans le sens d'usage du concept. Ces trois axes se déclinent en différents éléments

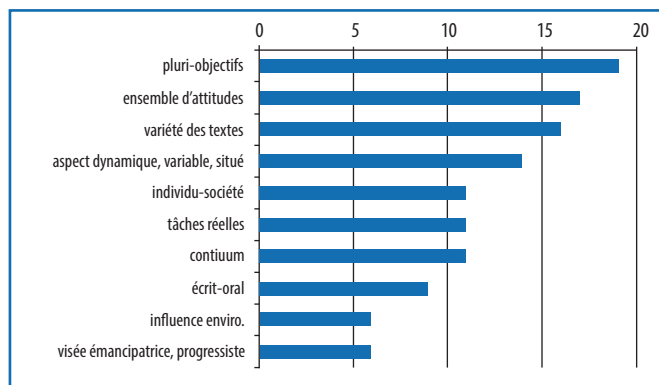
qui sont illustrés dans la figure 2. L'axe linguistique réfère aux contextes et aux compétences à lire (lecture), à écrire (écriture) et à communiquer oralement. L'axe cognitif renvoie au paradigme théorique d'apprentissage et à celui d'enseignement. Enfin, l'axe social désigne l'usage scolaire ou l'usage socioculturel du concept de littératie; cet axe socioculturel rappelle l'usage des expressions *littératie numérique*, *littératie en santé*, *littératie financière*, etc. Les traits plus foncés qui relient les axes et les éléments précisés la figure 2 soulignent la valeur ajoutée des axes et des éléments identifiés.

Figure 2. Schéma des dimensions de l'analyse des définitions du concept de littératie



La littératie comme concept théorique vise plusieurs objectifs à la fois, ce qui représente la valeur ajoutée la plus présente dans les 38 définitions de notre échantillon. La moitié des définitions analysées soulèvent le fait que la littératie est un concept aux objectifs multiples, souvent interdisciplinaires, permettant de toucher à la fois les sphères personnelle, professionnelle et socioculturelle ou écologique liées à l'apprentissage de l'écrit. Dix-sept définitions présentent la littératie comme un ensemble d'attitudes, de connaissances, d'habiletés et de compétences en lien avec l'appropriation de la culture écrite. La littératie, comme le révèlent 16 des 38 définitions, se développe à l'aide d'une variété de textes, de genres, de supports en papier ou technologiques, de discours et de pratiques. L'aspect dynamique du concept, terme qui est variable dans le temps et dans l'espace, est présent dans 14 définitions. Le nombre d'occurrences de chacune des valeurs ajoutées est illustré à la figure 3 (Hébert et Lépine, 2012 : 110).

Figure 3. Les dix valeurs ajoutées selon leur ordre d'occurrences



Vers une compréhension renouvelée du concept de « littératie »

Le terme *littératie* s'inscrit dans une approche paradigmatique d'unification de connaissances reconnues dans les écrits scientifiques. Dans ce sens, la littératie renvoie à l'idée générale de l'étude de la langue orale et écrite située dans des contextes sociaux précis, dans une dimension écologique. La littératie est parfois confondue avec d'autres concepts lorsqu'elle est liée au monde scolaire, l'alphabétisme entre autres, mais prend un sens plus large pour désigner l'usage de la langue écrite dans différents contextes sociaux. La littératie constitue un catalyseur de développement pour plusieurs pays (UNESCO, 2008).

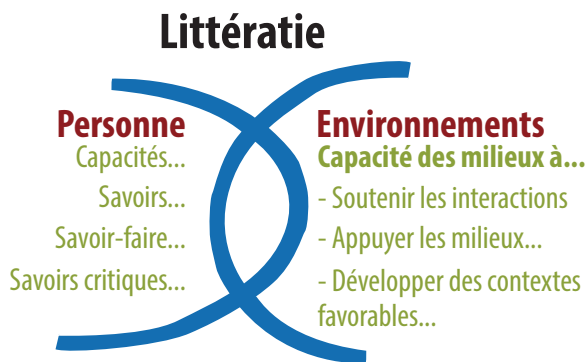
Bien que peu consensuelle dans la francophonie, la littératie constitue une dimension centrale des personnes et des sociétés. Elle ouvre la porte à plusieurs objectifs de recherche, souvent interdisciplinaires, qui touchent les sphères personnelle, professionnelle et socioculturelle liées à l'apprentissage de la langue orale et écrite, mais aussi à l'usage des littératies dans les multiples contextes socioculturels.

La littératie réfère à un ensemble d'attitudes, de connaissances, d'habiletés et de compétences en lien avec l'appropriation de la culture et l'accès au monde de l'écrit. La littératie permet à toute personne d'entrer dans un rapport à l'autre et au monde, d'interagir, de communiquer, de penser, d'apprendre, de socialiser et de développer un sens critique; elle constitue un puissant facteur d'épanouissement des personnes, de développement économique, de cohésion sociale et de vie démocratique (OCDE, 2003; Soussi, Broi, Moreau et Wirthner, 2004). La littératie se construit en interaction avec une variété de textes, de genres, de supports en papier ou technologiques, de discours et de pratiques. Elle rejoint le point de vue développé par Masny (2001) d'une littératie à une société, à savoir

que la littératie doit être perçue comme une interaction complexe de compétences et de ressources de l'environnement.

L'aspect interactif du concept, entre personne et environnements, rappelle que les pratiques en littératie sont variables dans le temps, dans l'espace et selon les contextes, car une communication efficace tient compte de l'émetteur et du récepteur. Ces pratiques « littératiées » varient en fonction des contextes et des objectifs de chacun. La figure 4 illustre la littératie selon le modèle d'interaction personne-environnements.

Figure 4. La littératie selon le modèle d'interaction personne-environnements



Conclusion

L'usage du concept *littératie* présente l'avantage pour les chercheurs francophones de faire référence de façon positive à un processus continu de développement des compétences à l'oral, en lecture et en écriture, ce que le terme d'alphabétisation permet beaucoup moins (Lafontaine, 2002). La littératie présente également l'avantage d'étudier les interactions entre les personnes et les environnements.

À cet égard, la Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion (CIRLI) vise à réaliser des recherches sur les façons dont les milieux peuvent davantage favoriser le développement, la prise de parole et la participation citoyenne des personnes vulnérables ou marginalisées en raison de leurs compétences réduites en littératie.

Somme toute, les chercheurs francophones soulignent sur un plan théorique et heuristique les avantages du concept de littératie dans son sens large tant sur le plan anthropologique que sociologique, entre autres. Néanmoins, les recherches futures en matière de littératie devraient s'intéresser aux moyens qui permettraient aux services ou aux organisations de mieux atteindre les populations ayant des compétences réduites en littératie afin de mieux répondre à leurs besoins et de favoriser une communication réciproque et ce faisant de contribuer à rendre leur milieu inclusif (CIRLI, 2013).

Barré-De Miniac, C. (2003). Présentation. *Lidil. La littéracie. Vers de nouvelles pistes de recherche didactique* (p. 5-10). Grenoble : Université de Stendhal.

Berger, M. J. et Desrochers, A. (2011). *L'évaluation de la littératie*. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion – Pavillon du Parc (CIRLI) (2013). Site Web Chaire interdisciplinaire de littératie et inclusion. Repéré à <http://w3.uqo.ca/litteratie/>.

Christin, A.-M. (2001). *L'histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimédia*. Paris : Flammarion.

Conseil canadien sur l'apprentissage (2011). *Quel est le futur de l'apprentissage au Canada?* Ottawa : Conseil canadien sur l'apprentissage. Repéré à www.ccl-cca.ca.

Desrochers, A. et Berger, M. J. (2011). Littératie, éducation et société. Dans M. J. Berger et A. Desrochers (dir.), *L'évaluation de la littératie* (p. 7-27). Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Desrochers, A., Simon, M., et Thompson, G. L. (2011). Formes et fonctions de l'évaluation de la littératie. Dans M. J. Berger et A. Desrochers (dir.), *L'évaluation de la littératie* (p. 29-61). Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Équipes de recherche en littératie et inclusion – ÉRLI (2013). Site Web d'ÉRLI. Repéré à <http://w3.uqo.ca/erli/>.

Fernandez, B. (2005). *L'alphabétisation dans les pays francophones : situations et concepts*. EFA Commission-UNESCO.

Giasson, J., Baillargeon, M., Pierre, R., et Thériault, J. (1985). Le lecteur précoce au Québec : caractéristiques individuelles et sociales. *Revue internationale de psychologie appliquée*, 34, 455-476.

Hébert, M. (2007). Quelques incidences du concept de « littératie critique » pour l'enseignement de la littérature au secondaire. *Éducation francophone en milieu minoritaire*, 2(1), 19-36.

Hébert, M. et Lépine, M. (2012). Analyse et synthèse des principales définitions de la notion de littératie en francophonie. *Lettrure*, 2, 90-98. Repéré à http://www.ablf.be/images/stories/ablfdocs/_Lettrure2_88.pdf.

Jaffré, J.-P. (2004). La litéracie : histoire d'un mot, effets d'un concept. Dans C. Barré-de Miniac, C. Brissaud et M. Rispaill (dir.), *La littéracie : conceptions théoriques et pratiques d'enseignement de la lecture-écriture* (p. 21-41). Paris : L'Harmattan.

Kara, M. et Privat, J.-M. (2006). Présentation. *Pratiques*, 131/132, 3-6.

Lafontaine, D. (2002). Des pratiques aux performances : la littératie chez les jeunes de 15 ans. *La lettre de la DFLM*, 30, 3-16.

Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 3e édition. Montréal : Guérin.

Makdissi, H. et Boisclair, A. (2010). Introduction. Les développements fondateurs à l'orée de la scolarisation. Dans H. Makdissi, A. Boisclair et P. Sirois (dir.), *La littératie au préscolaire. Une fenêtre ouverte vers la scolarisation* (p. 1-6). Québec : PUQ.

Malet, R. (2010). Autour des mots de la formation. « Mondialisation ». *Recherche et Formation*, 65, 89-104.

Masny, D. (2001). Pour une pédagogie axée sur les littératies. Dans D. Masny (dir.), *La culture de l'écrit : les défis à l'école et au foyer* (p. 15-26). Montréal : Éditions Logiques.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO) (2005). *L'éducation pour tous : Rapport de la Table ronde des experts pour l'enseignement en matière de littératie et de numératie pour les élèves ayant des besoins particuliers de la maternelle à la 6e année*. Toronto : ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Ministère de l'Éducation nationale de France (2008). Évaluation des performances en lecture des élèves de CM1. Résultats de l'étude internationale PIRLS. *Note d'information*, 8(14), 2.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (MÉO) (2013). Qu'est-ce que la littératie? Repéré à <http://www.atelier.on.ca/edu/core.cfm?p=literacyAbout.cfm&navID=literacyAbout&L=2>.

OCDE (2000). *Mesurer les connaissances et les compétences des élèves. Lecture, mathématiques et sciences : l'évaluation de PISA 2000. Enseignement et compétences*. Éditions OCDE. Repéré à <http://www.oecdbookshop.org/oecd/display.asp?sf1=identifiers&st1=962000052P1>.

OCDE (2003). *Reading for Change — Performance and engagement across countries*. Paris : OCDE.

OCDE (2005). *Apprentissage et réussite : premiers résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*. Paris et Ottawa : OCDE.

OCDE (2011). *Main Science and Technology Indicators*, Paris, volume 2011/1, juin 2011. Version française accessible sous le titre « Principaux indicateurs de la science et de la technologie ».

Reuter, Y. (2003). La littératie. Perspectives pour la didactique. *Lidil*, 17, 11-23.

Rispaill, M. (2011). Littéracie : une notion entre didactique et sociolinguistique – enjeux sociaux et scientifiques. *Forum Lecture*, ch. 1.

Soussi, A., Broi, A.-M., Moreau, J., et Wirthner, M. (2004). *PISA 2000 : La littératie dans quatre pays francophones. Les résultats des jeunes de 15 ans en compréhension de l'écrit*. Neuchâtel : Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD), Narain Jagasia (SRED) Édition. Repéré à <http://www.irdp.ch/ppublicat/>.

Secrétariat de la littératie et de la numératie (2011). Site Web, Toronto : ministère de l'Éducation. Repéré à <http://www.edu.gov.on.ca/fre/literacynumeracy/moreinfo.html>.

Simon, M. (2011). Les qualités d'un instrument d'évaluation de la littératie. Dans M. J. Berger et A. Desrochers (dir.), *L'évaluation de la littératie* (p. 288-314). Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Thévenaz-Christen, T. (2011). La littératie, un concept? *Forum Lecture*, ch. 1.

UNESCO (2008). *Statistiques internationales sur l'alphabétisme : examen des concepts, de la méthodologie et des données actuelles*. Montréal : Institut de statistique de l'UNESCO.

Vanhulle, S. et Schillings, A. (2003). *Avec le portfolio : écrire pour apprendre et se former*. Bruxelles : Labor.



Chaire interdisciplinaire de recherche en
littératie et inclusion - Pavillon du Parc
Université du Québec en Outaouais

Soutenir les milieux et les services afin de desservir mieux les personnes ayant un faible niveau de littératie

CIRLI



Le présent article a pour objectif de vous faire connaître la Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion – Pavillon du Parc, ci-après nommée CIRLI. Cette chaire est issue d'une entente de partenariat entre le Pavillon du Parc, centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED) de l'Outaouais et l'Université du Québec en Outaouais (UQO), en continuité avec le contrat d'affiliation qui unit ces deux entités, contrat renouvelé en 2011. Le choix des deux cotitulaires de CIRLI illustre ce partenariat université – milieu de pratique. André C. Moreau, professeur-chercheur à l'UQO, représente l'Université alors que Julie Ruel, chercheuse associée au Pavillon du Parc, représente ce CRDITED. Le lancement officiel de la Chaire a eu lieu le 28 mars 2012.

L'historique de CIRLI

Le déploiement de CIRLI est le résultat d'un long processus. L'idée d'une chaire a germé en 2008 à la suite de l'élaboration et de l'adoption de la programmation de recherche du Pavillon du Parc (2008). L'axe transversal de recherche de cette programmation est « Contribuer à construire des communautés inclusives ». Cette responsabilité ne relève pas uniquement du Pavillon du Parc, mais le CRDITED est bien positionné pour susciter des recherches qui pourront favoriser l'acquisition et le transfert de connaissances dans le but de construire, pas à pas, une société de plus en plus inclusive. C'est dans cette perspective qu'un axe de la programmation de recherche « La littératie ancrée dans des communautés inclusives » a pris forme et a mené au déploiement de CIRLI. Cette chaire s'inscrit dans une vision de réduction des obstacles à la participation citoyenne dans les situations où les compétences en littératie des personnes sont réduites.

Nous devons souligner que CIRLI a été développée en partenariat avec le professeur André C. Moreau qui était directeur scientifique des Équipes de recherche en littératie et inclusion (ÉRLI), une infrastructure de recherche financée en 2007 par le Fonds de recherche sur la société et la culture (FQRSC) puis par l'Université du Québec en Outaouais (UQO). CIRLI représente l'aboutissement logique d'années de travaux et de

collaborations entre les milieux de recherche et de pratique à propos d'un intérêt commun : la littératie et l'inclusion des populations vulnérables.

Qu'est-ce que la littératie?

La littératie, telle que définie dans le cadre de CIRLI, comporte deux dimensions qui permettent de respecter la visée inclusive de la Chaire.

Par littératie, nous entendons la capacité d'une personne à comprendre et à utiliser le langage, les nombres, les images et les technologies de l'information et de la communication (TIC) afin d'échanger, d'interagir avec les autres, de saisir son environnement, d'acquérir de nouvelles connaissances, de développer son plein potentiel et d'être un citoyen à part entière.

Dans la perspective inclusive de CIRLI, cette définition de la littératie s'accompagne d'une deuxième facette; la définition de la littératie intègre aussi la capacité des milieux et des services à favoriser l'accessibilité aux usages sociaux du langage, des chiffres, des images et des TIC dans leurs contextes respectifs afin d'appuyer le développement du plein potentiel de leur population et l'exercice de leur citoyenneté (Moreau et Ruel, 2012).

¹Julie_ruel@ssss.gouv.qc.ca, tél. 819-770-1022, poste 248 ou 819-712-0712

²Andre.moreau@uqo.ca, tél. (819) 450-530-7616 (4454) ou (800) 567-1283 (4454)

Pourquoi est-ce pertinent de mettre en place une chaire de recherche en « littératie et inclusion »?

Au cours des dernières années, la littératie est devenue un sujet grandissant d'intérêt et de recherche en raison de ses répercussions dans plusieurs contextes de la vie quotidienne. Voici plus en détail des éléments de la problématique.

Bien que le niveau de scolarisation ait augmenté, les compétences en littératie de la population québécoise et canadienne demeurent à des niveaux inquiétants. D'une part, les faibles compétences en littératie sont perceptibles dès le début de la scolarisation et ils se confirment à l'adolescence. En dépit des progrès réalisés au cours des dernières années au regard du taux de diplomation chez les élèves de moins de 20 ans, le Québec accuse encore des taux de décrochage de 30 % chez les garçons et de 20 % chez les filles qui quittent l'école prématurément. Cette situation est plus inquiétante en milieu défavorisé (Kanouté, 2003), où le pourcentage de jeunes quittant l'école avant d'obtenir un diplôme ou une qualification atteint 35 % (MELS, 2009). Un adolescent canadien sur trois possède un niveau de compétence bas ou très bas en littératie (Willms, 2004). De plus, entre 20 % et 40 % des élèves canadiens n'ont pas les compétences nécessaires en littératie pour être compétitifs dans une économie mondiale (McCracken et Murray, 2009). Certains groupes d'élèves sont plus vulnérables, notamment les enfants provenant de milieux défavorisés (Maxwell et Teplova, 2008), les enfants scolarisés en anglais ou français langue seconde (Geva, Gottardo, Farnia et Byrd Clark, 2009) et les enfants ayant des besoins particuliers (Lavin, 2009), dont ceux présentant une déficience intellectuelle ou des troubles envahissants du développement.

D'autre part, les résultats à l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA-2003) (Statistique Canada et OCDE, 2005) confirment que près de la moitié (48 %) de la population québécoise adulte de 16 à 65 ans n'a pas les compétences souhaitées pour comprendre et pour utiliser des informations imprimées dans la vie quotidienne, à la maison, au travail ou dans la communauté (Brinck, 2005). Ce taux atteint 60 % chez les personnes ayant des incapacités. Toutes ces personnes peuvent difficilement participer activement à notre monde du savoir (Statistique Canada et OCDE, 2005). Il est à noter que la situation québécoise se situe en deçà de la moyenne canadienne et que les niveaux atteints sont aussi liés à la scolarisation et à l'âge, à l'avantage des groupes plus scolarisés et plus jeunes. Par ailleurs, pour les personnes en situation de handicap, les résultats de l'Enquête sur la participation et la limitation d'activités montrent que 33 % des personnes en âge de travailler et qui ont des incapacités n'ont pas de diplôme d'études secondaires alors que

ce taux est de 19 % pour les personnes sans incapacité. Près de la moitié de ces personnes (46 %) ont un revenu annuel de moins de 15 000 \$ et leur taux d'emploi (40 %) est nettement inférieur à celui de la population sans incapacité (73 %). Enfin, 61 % des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du développement répondent avoir été victimes de discrimination ou traitées injustement en raison de leur condition. Ce taux est de 14 % chez les personnes ayant une incapacité, toutes incapacités confondues (Camirand et al., 2010).

Pour les individus, des capacités réduites en littératie se répercutent dans plusieurs domaines, que ce soit sur le plan informationnel ou sur le plan des apprentissages. Par exemple, au sujet des informations concernant la santé, 60 % de la population canadienne de 16 ans et plus n'a pas les compétences suffisantes pour être en mesure « d'obtenir des renseignements et des services de santé, de les comprendre et d'agir en conséquence, et de prendre eux-mêmes les décisions appropriées relatives à leur santé » (Conseil Canadien d'apprentissage, 2007, p. 6), et la situation se détériore avec l'âge.

Sur le plan financier, le Groupe de travail sur la littératie financière du Canada (2010) a lancé un appel à la mobilisation lors du dépôt de son rapport. Ce rapport met en évidence le fait que de nombreux consommateurs, peu importe leur âge ou leur niveau socioéconomique, éprouvent des difficultés à gérer, à comprendre et à planifier leurs finances. Les membres du Groupe appellent d'ailleurs à la mise en place d'une stratégie nationale afin de corriger cette réalité inquiétante.

De même, des liens existent entre les compétences en littératie et l'utilisation régulière d'un ordinateur et d'Internet. Seulement 20 % du groupe de personnes considérées comme faibles utilisatrices de l'ordinateur (Internet, courriels, traitement de texte) ont un niveau de compétence satisfaisant en littératie alors que ce taux est de 71 % chez les grands utilisateurs d'ordinateur (Lacroix, 2006). Le score moyen des Québécois est inférieur à la moyenne canadienne pour l'utilisation effective des technologies de l'information et de communication (TIC) (Brinck, 2005). Les TIC ne viennent pas réduire le besoin de maîtriser les compétences en littératie, au contraire, elles l'augmentent. Les connaissances et les compétences en informatique font dorénavant partie intégrante des différentes compétences identifiées en littératie (Statistique Canada, 2007). Plus de 40 % de la main-d'œuvre n'aurait pas les compétences de base pour s'imposer sur le marché du travail qui s'inscrit actuellement dans une ère technologique (Chinien et Boutin, 2011). Un écart semble se creuser quant aux TIC qui sont parfois difficiles à utiliser et qui peuvent même être considérées comme une source d'exclusion sociale (OMS, 2008). Les personnes ayant des incapacités et les personnes âgées sont à

risque élevé de faire partie du groupe de personnes « illettrées » lorsqu'il est question des TIC (Leclair Arvisais et Ruel, 2009).

Enfin, les recommandations visant à augmenter la compréhension de l'information pour les personnes présentant une déficience intellectuelle suggèrent notamment l'utilisation de moyens de communication variés, tels que des soutiens visuels (pictogrammes, photos) (OPHQ, 2013). Cependant, peu de recherches ont permis de préciser les façons dont les différentes populations comprennent ou interprètent ces supports visuels.

Quelles sont les conséquences liées à un faible niveau de compétence en littératie?

Les compétences réduites en littératie sont souvent conjuguées avec des incapacités, un taux réduit de scolarisation, une absence d'emploi plus fréquente et plus longue, une santé déficiente et un recours plus fréquent aux mesures gouvernementales de soutien au revenu. Le statut socioéconomique et la littératie vont main dans la main, d'un bout à l'autre du cycle de vie (Roberts, 2009). À titre d'exemple, une seule personne vivant de prestations de l'aide sociale sur cinq (20 %) a le niveau de compétence en littératie requis pour fonctionner aisément dans la société du savoir alors que ce taux est d'environ 50 % pour la population québécoise en général (Desrosiers et Traoré, 2006).

Le niveau de littératie est dorénavant identifié comme un déterminant de la santé, comparable au tabagisme, à l'alimentation et au statut socioéconomique (Agence de la santé publique du Canada, 2009), car les problèmes de santé diminuent avec l'augmentation du niveau de littératie des personnes (Roberts, 2009). À l'échelle du pays, les compétences réduites en littératie ont aussi un impact au regard de la compétitivité dans un marché économique qui est désormais mondial (Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation, 2009). Enfin, des compétences réduites en littératie ont pour conséquences une faible implication dans la vie citoyenne et un affaiblissement du processus démocratique, puisque les personnes ayant de faibles compétences participent moins aux activités communautaires, font moins de bénévolat et sont moins susceptibles de voter (Statistique Canada et OCDE, 2005).

Pourquoi jumeler littératie et inclusion?

La présentation de la problématique permet de constater que les personnes ayant des compétences réduites en littératie se retrouvent souvent parmi les groupes marginalisés, exclus ou à risque d'exclusion. La thématique de la Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion est résolument ancrée dans des préoccupations réelles et, dans ce contexte, donne tout son sens au pairage de ces deux thématiques.

Un mouvement vers une société inclusive invite les communautés à accueillir toutes les personnes de leur milieu, indépendamment de leurs particularités, avec leurs différences, incluant celles qui ont un niveau réduit de compétence en littératie. L'inclusion ne vise pas à annuler les différences, mais plutôt à bâtir et à construire des contextes de vie et des milieux qui reconnaissent ces différences (Culham et Nind, 2003). L'attention n'est pas dirigée sur les conditions particulières des individus : elle se porte sur les actions et les responsabilités de la collectivité afin que survienne l'inclusion. Alors que dans un modèle centré sur le déficit, la responsabilité incombe souvent à l'individu qui doit s'adapter à son milieu, l'inclusion invite plutôt à un ajustement de la collectivité. Comment les décideurs peuvent-ils tenir compte des niveaux de littératie de la population afin de mieux la desservir? À cet égard, la Politique *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité* (Gouvernement du Québec, 2009) précise clairement que pour accroître la participation sociale et l'exercice des droits et libertés des personnes handicapées, le défi fondamental à relever est de rendre la société québécoise plus inclusive (p. 1).

La notion d'accessibilité universelle s'inscrit naturellement dans ce virage vers l'inclusion, et ce, dans une perspective d'équité, de justice sociale et de promotion des droits de la personne. Concevoir des espaces, des documents d'information, des TIC, des images ou des approches pédagogiques dans une conception universelle exige de leurs créateurs une façon de faire différente afin de rejoindre la plus grande part de la population. Ainsi, l'accessibilité universelle invite les communautés et les milieux à examiner les façons dont les populations vulnérables ou marginalisées peuvent participer et s'engager socialement (Zubrow, Rioux, Dinca-Panaitescu, Spielman et Kunkel, 2009). À ce titre, les personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement viennent rejoindre les groupes de personnes à risque d'être marginalisées à cause de leur faible niveau de compétence en littératie.

Telle que présentée, la problématique liée à la thématique « littératie et inclusion » entraîne la formulation de la question suivante : comment les milieux peuvent-ils accroître significativement la prise de parole, la participation citoyenne et la contribution des personnes vulnérables sur le plan de la littératie et favoriser ainsi leur inclusion?

Quels sont les objectifs de CIRLI?

Les compétences en littératie sont essentielles dans plusieurs contextes pour participer et pour contribuer socialement. Cependant, comme démontré dans la section précédente, un pourcentage important de la population a des compétences réduites en littératie dans plusieurs de ces contextes. Ce constat invite donc les communautés, les milieux et

les services à revoir leurs façons de rejoindre les populations vulnérables ou à risque d'être marginalisées en raison de leurs défis par rapport à la littératie. Les activités de recherche de CIRLI visent ultimement le développement d'environnements et de services qui tiennent compte des niveaux de littératie de toute leur population. Ce faisant, la Chaire soutient le développement de milieux inclusifs pour tous les segments de la population.

Les objectifs de CIRLI visent à déployer des activités de recherche pour :

- développer et valider des stratégies permettant aux milieux et aux services d'informer et de desservir mieux les personnes vulnérables sur le plan de la littératie;
- contribuer à accroître significativement la participation citoyenne, la prise de parole et la contribution des personnes vulnérables sur le plan de la littératie et favoriser ainsi leur inclusion.

Concrètement, le regroupement des chercheurs associés à CIRLI travaille à :

- augmenter les connaissances sur les façons dont les services ou les organisations peuvent mieux rejoindre les populations ayant des compétences réduites en littératie;
- créer un réseau interdisciplinaire actif de personnes, d'organismes et de services variés unis autour de la thématique « littératie et inclusion »;
- susciter l'intérêt de la communauté universitaire, des services et des milieux de pratique par rapport aux questions de la littératie et de ses retombées sur l'inclusion des groupes vulnérables;
- diffuser les connaissances et l'information concernant la littératie et l'inclusion, notamment les résultats des recherches et des travaux conjoints portant sur les différents axes et thèmes spécifiques de CIRLI.

Pour atteindre ces objectifs, CIRLI sollicite des milieux de pratique et des services afin que les activités de recherche répondent aux besoins réels de ces milieux et de la population qu'ils accueillent.

La CIRLI a produit son premier rapport annuel. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : <http://w3.uqo.ca/litteratie/contenu/documents/RapportCIRLI11-12.pdf>

- Agence de la santé publique du Canada. (2009). *The Chief Public Health Officer's report on the state of public health in Canada 2008*. Repéré à <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/2008/cphorsphc-respcacsp/index-eng.php>
- Brinck, S. (2005). EIACA de 2003 : *Principales données de recherche* (1re partie). Repéré à <http://www.bdaa.ca/biblio/recherche/eiaca2003/eiaca.ppt#287,1>
- Camirand, J., Dugas, L., Cardin, J.-F., Dubé, G., Dumitru, V. et Fournier, C. (2010) *Vivre avec une incapacité au Québec. Un portrait statistique à partir de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2001 et 2006*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 351 pages. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2010/rapport_EPLA.pdf
- Chinién, C. et Boutin, F. (2011). *Defining Essential Digital Skills in the Canadian Workplace: Final Report*. Repéré à http://www.nald.ca/library/research/digi_es_can_workplace/digi_es_can_workplace.pdf
- Conseil canadien sur l'apprentissage. (2007). *Littératie en santé au Canada : Résultats initiaux de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes*. Repéré à <http://www.ccl-cca.ca/NR/rdonlyres/D9E970B9-9DE7-4AE3-AAF5-42B94AD627F6/0/LitteratieensanteauCanada.pdf>
- Culham, A. et Nind, M. (2003). Deconstructing normalisation: clearing the way for inclusion. *Journal of intellectual & developmental disability*, 28(1), 65-78.
- Desrosiers, H., et Traoré, I. (2006). Compétences, emploi et pratique de la littératie au travail. Dans F. Bernèche et B. Perron (dir.), *Développer nos compétences en littératie : un défi porteur d'avenir. Rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes* (EIACA, 2003) (p. 107-142). Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Geva, E., Gottardo, A., Farnia, F., et Byrd Clark, J. (2009). *National Strategy for Early Literacy. Children for whom English/French is not their first language*. Repéré à http://docs.cllrnet.ca/NSEL/Current/NSEL_FirstLanguage.pdf
- Gouvernement du Québec. (2009). *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité. Politique pour accroître la participation sociale des personnes handicapées*. Drummondville : Gouvernement du Québec.
- Groupe de travail sur la littératie financière. (2010). *Les Canadiens et leur argent : Pour bâtir un avenir financier plus prometteur*. Repéré à <http://www.financialliteracyincanada.com/pdf/les-canadiens-et-leur-argent-1-rapport-fra.pdf>
- Kanouté, F. (2003). *Les parents de milieux défavorisés et l'accompagnement scolaire de leurs enfants*. Montréal : Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.
- Lacroix, É. (2006). Utilisation des technologies, pratique d'activités de lecture et compétences en littératie. Dans F. Bernèche et B. Perron (dir.), *Développer nos compétences en littératie : un défi porteur d'avenir. Rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes* (EIACA, 2003) (p. 211-249). Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Lavin, T. (2009). *Literacy issues among special populations : Rural students, students with disabilities, minority francophone students*. Rapport présenté lors de la consultation publique pour la Stratégie nationale d'alphabétisation précoce. Winnipeg, Canada.
- Leclair Arvais, L., et Ruel, J. (2009). Personnes vieillissantes, information et littératie. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 20, 106-113.
- Maxwell, J., et Teplova, T. (2008). *Stratégie nationale d'alphabétisation précoce. Canada's hidden deficit: The social cost of low literacy skills*. Repéré à http://docs.cllrnet.ca/NSEL/Current/NSEL_SocialCost08.pdf
- McCracken, M., et Murray, T. S. (2009). *Stratégie nationale d'alphabétisation précoce. The economic benefits of literacy: Evidence and implications for public policy*. Repéré à http://docs.cllrnet.ca/NSEL/Current/NSEL_Economic%20benefits.pdf
- Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. (2009). *L'école, j'y tiens! Tous ensemble pour la réussite scolaire*. Repéré à http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EPEPS/Formation_jeunes/LEcoleJyTiens_TousEnsemblePourLaReussiteScolaire.pdf
- Moreau, A.C. et Ruel, J. (28 mars 2012). *La littératie... une réalité aux multiples visages!* Colloque organisé dans le cadre de la semaine de la recherche; 26-30 mars 2012, UQO, Gatineau.
- Office des personnes handicapées du Québec. (2013). *Je veux accueillir et servir tout le monde*. Repéré à <http://www.formation.ophq.gouv.qc.ca/accessibilite.html>
- Organisation mondiale de la Santé (OMS). (2008). *Handicap et développement. Faits et chiffres sur le handicap*. Repéré à <http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?navid=33&pid=833>
- Pavillon du Parc. (2008). *Programmation de recherche du Pavillon du Parc. Contribuer à construire des communautés inclusives*. Gatineau : Pavillon du Parc.
- Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation. (2009). *Stratégie nationale d'alphabétisation précoce : Rapport et recommandations*. Repérée à <http://docs.cllrnet.ca/NSEL/finalReportFR.pdf>
- Roberts, J. (2009). *The South Eastman experience. Rapport présenté lors de la consultation publique pour la Stratégie nationale d'alphabétisation précoce*. Manitoba, Canada.
- Statistique Canada et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2005). *Apprentissage et réussite : Premiers résultats de l'enquête sur la littératie et les compétences des adultes*. Repéré à <http://dsp-psd.tpsgc.gc.ca/Collection/Statcan/89-603-X/89-603-XIF.html>
- Statistique Canada. (2007). *Éducation, formation et apprentissage — Littératie*. Repérée à http://cansim2.statcan.ca/cgi-win/cnsmcgl.pgm?Lang=F&SP_Action=Sub&SP_ID=2549
- Willms, J. D. (2004). *Reading achievement in Canada and the United States: Findings from the OECD Program for International Student Assessment*. Rapport préparé pour Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Repéré à <http://www.pisa.gc.ca/eng/pdf/sst2E.pdf>
- Zubrow, E. B. W., Rioux, M. H., Spielman, C. K., Dinca-Panaitescu, M., Kunkel, G. et Marsolais, A. (2009). *Landscape of literacy and disability*. Toronto, Canada : Canadian Abilities Foundation.

Des axes de recherche pour mieux saisir les réalités multiples de la littératie

La Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion (CIRLI) regroupe des chercheurs de disciplines variées désirant mieux saisir les réalités multiples de la littératie. Ces réalités multiples constituent les axes de recherche de la Chaire.

Bien que ces axes de recherche soient présentés séparément, ils ne sont pas mutuellement exclusifs. Au contraire, selon les objets de recherche, les différents axes se combinent et contribuent ensemble à enrichir les différentes dimensions de la littératie. Les axes privilégiés ont été déterminés au regard des champs d'intérêt des chercheurs associés à CIRLI et dans le respect de l'angle inclusif de la Chaire. Voici les six axes de recherche de CIRLI, les chercheurs qui y sont associés selon leur champ d'intérêt majeur, ainsi qu'une définition de la littératie sous l'angle spécifique de cet axe.



Littératie et information

Bernadette Kassi
Département d'études langagières

« La compétence dans l'usage de l'information comprend la reconnaissance de ses besoins d'information et les capacités d'identifier, de trouver, d'évaluer et d'organiser l'information – ainsi que de la créer, de l'utiliser et de la communiquer efficacement en vue de traiter des questions ou des problèmes qui se posent; elle est préalable à une pleine participation à la société de l'information et fait partie du droit humain primordial d'apprendre tout au long de la vie ». (Déclaration de Prague; UNESCO, 2003 : 1) (trad. P. Bernhard)



Littératie en santé

Francine Major
Assumpta Ndengeyingoma
Département des sciences infirmières

La littératie en santé est « la capacité de trouver, de comprendre, d'évaluer et de communiquer l'information de manière à promouvoir, à maintenir et à améliorer sa santé dans divers milieux au cours de la vie ». (Rootman et Gordon-El-Bihbety, 2008:13)



Littératie financière

Denis Gendron
Département des sciences comptables

« La littératie financière est le fait de disposer des connaissances, des compétences et de la confiance en soi nécessaires pour prendre des décisions financières responsables ». (Groupe de travail sur la littératie financière, 2010)



Littératie numérique

Iulia Mihalache
Département d'études langagières

« Les définitions de *littératie numérique*, établies et convenues à l'échelle internationale, reposent habituellement sur trois principes :

- les aptitudes et les connaissances voulues pour utiliser une série de logiciels et d'applications de médias numériques comme l'ordinateur, le téléphone cellulaire et la technologie Internet;
- la capacité à comprendre et à jeter un regard critique sur les applications et les contenus des médias numériques;
- les connaissances et les capacités à créer à l'aide de la technologie numérique ». (Réseau éducation-médias, 2010:6)



Littératie et apprentissage

Ruth Phillion
Département des sciences de l'éducation

La littératie en contexte d'apprentissage et d'inclusion, c'est tenter d'arrimer le droit fondamental à l'éducation à un milieu accueillant, prenant en compte les particularités de chacun des étudiants en situation de handicap et préconisant l'emploi généralisé de stratégies d'enseignement et de pratiques pédagogiques susceptibles de leur permettre la pleine actualisation de leur potentiel. (Adapté de Phillion, 2012)



Littératie visuelle

Nada Guzin-Lukic
Ginette Daigneault
Valérie Yobé
École multidisciplinaire de l'image (ÉMI)

La littératie visuelle c'est la compétence à comprendre, à interpréter, à évaluer, à saisir et à donner un sens au contenu des images, des textes et des objets. Une personne ayant des compétences en littératie visuelle peut comprendre, utiliser, créer et communiquer des messages culturellement significatifs. (CIRLI, 2012)

Références

Groupe de travail sur la littératie financière (2010). *Les Canadiens et leur argent : Pour bâtir un avenir financier plus prometteur*. Repéré à <http://www.financialliteracyincanada.com/pdf/les-canadiens-et-leur-argent-1-rapport-fra.pdf>
CIRLI (2012). *Groupe de travail sur la littératie visuelle. Élaboration d'une définition*. Texte inédit. Pavillon du Parc, Gatineau, Québec.
Phillion, R. (28 mars 2012). *Littératie et apprentissage: les enjeux pour une communauté universitaire*. Communication dans le cadre du colloque « La littératie... une réalité aux multiples visages! », tenu lors de la semaine de la recherche. UQO, Gatineau.
Réseau Éducation Médias (2010). *La littératie numérique au Canada : de l'inclusion à la transformation*. Repéré à <http://habilomedia.ca/sites/default/files/pdfs/publication-report/full/MemoireLitteratieNumerique.pdf>
Rootman, I. et Gordon-El-Bihbety, D. (2008). *Vision d'une culture de la santé au Canada. Rapport du Groupe d'experts sur la littératie en matière de santé*. Repéré à http://www.cpha.ca/uploads/portals/h-1/report_f.pdf
Unesco (2003). *Déclaration de Prague*. Formulée lors de la conférence « Information literacy meeting of experts », Prague, 20-23 septembre 2003. Repéré à <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CI/CI/pdf/PragueDeclaration.pdf>

Les titulaires



Julie Ruel est chercheuse associée au Pavillon du Parc, le centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble envahissant du développement de l'Outaouais. Elle est cotitulaire de CIRLI, chaire déployée en 2011. Elle est aussi professeure associée au département des sciences de l'éducation à l'UQO. Durant plus de 35 ans, madame Ruel a œuvré à titre de psychologue et d'agente de planification de programmation et de recherche dans plusieurs milieux de la santé et des services sociaux, et scolaires. Elle a été formatrice sur le travail intersectoriel et sur la planification concertée des services. Ses champs d'intérêt portent sur l'inclusion des personnes vivant des situations de handicap. Plusieurs de ses recherches se sont déroulées en contexte de transition scolaire. De même, elle s'intéresse au développement professionnel des intervenants dans les CRDITED. Enfin, son intérêt pour la littératie et l'inclusion vient s'inscrire dans la perspective inclusive de CIRLI pour l'identification de stratégies qui permettront aux milieux et aux services de prendre en considération les compétences en littératie des personnes qu'ils desservent.



André C. Moreau, professeur-chercheur à l'Université du Québec en Outaouais, cotitulaire de la Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion et membre de l'Équipe de recherche en littératie et inclusion (ÉRLI). Depuis 15 ans, il réalise des recherches dans le domaine de la psychopédagogie dont ses principaux thèmes sont les apprentissages en lecture et en écriture (littératie), les élèves à risque et non à risque, l'éducation inclusive et les transitions scolaires, ainsi que les communautés d'apprentissage professionnelles.

Les chercheurs



Ginette Daigneault est artiste et professeure en arts visuels à l'Université du Québec en Outaouais et œuvre depuis plus de trente ans dans le domaine de l'art contemporain. Sa recherche en peinture porte sur la thématique des espaces improbables, fabriqués par accumulation de couches d'épiderme pictural. Cette chair picturale signale une présence et révèle une absence. Tout se joue entre l'apparition et la disparition.



Denis Gendron est professeur au département des sciences comptables de l'UQO directeur de ce département. Ses intérêts de recherche portent, entre autres, sur l'analyse du discours comptable et sur l'importance des utilisateurs non sophistiqués dans le processus de communication financière. Les questions de littératie financière et les problèmes d'intégration qui en découlent font partie du spectre de la divulgation financière.



Nada Guzin-Lukic est professeure de muséologie à l'Université du Québec en Outaouais. Ses travaux sur la muséologie de la réconciliation examinent les musées en temps de crise et le potentiel des musées et du patrimoine dans l'inclusion sociale et la médiation interculturelle. Ses recherches actuelles portent sur l'émotion et le musée, histoire des musées et des expositions.



Bernadette Kassi est chercheuse associée à la Chaire Senghor de la Francophonie et à la Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion (CIRLI) de l'Université du Québec en Outaouais. Ses travaux portent sur les sujets du discours narratif, les littératures francophones au féminin, la littérarité des textes romanesques et les autofictions et sur l'élaboration d'aides à la rédaction de documents utilitaires destinés aux personnes vivant avec un handicap ou un taux de littératie faible.

Francine Major est professeure au département des sciences infirmières à l'Université du Québec en Outaouais. Elle s'intéresse aux aspects qui touchent les défis en littératie pour les personnes vivant avec des maladies ou des conditions chroniques, l'intégration de la littératie inclusive dans les pratiques professionnelles, le développement de critères qui respectent la littératie dans les organisations ainsi que l'intégration de la dimension de la littératie dans les politiques publiques en santé.



Iulia Mihalache est professeure à l'Université du Québec en Outaouais depuis 2004. Elle est également chercheuse associée au Centre de recherche en technologies langagières (CRTL) de Gatineau et membre de la Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion.



Assumpta Ndegingyoma est professeure au département des sciences infirmières de l'Université du Québec en Outaouais. Son expérience des milieux cliniques lui confère les habiletés nécessaires pour effectuer des recherches, dont les résultats sont directement transférables en clinique et dans la communauté. Ses intérêts de recherche concernent le maintien de la santé des groupes vulnérables (immigrés, jeunes), et l'évaluation d'approches ciblées en intervention éducative en santé en lien avec la littératie.



Ruth Philion est professeure en adaptation scolaire à l'Université du Québec en Outaouais et dirige des travaux de recherche sur la persévérance scolaire, la différenciation pédagogique et l'inclusion des étudiants en situation de handicap en contexte postsecondaire, plus particulièrement ceux aux prises avec des troubles du spectre de l'autisme, des troubles d'apprentissage ou des problèmes de santé mentale.



Valérie Yobé est professeure et chercheuse à l'Université du Québec en Outaouais. Dans le cadre de ses études doctorales en sémiologie, elle a mérité plusieurs bourses d'excellence. Elle a reçu la bourse des femmes d'affaires du Québec à Montréal et a aussi obtenu le Prix du Gouverneur général en design graphique.



Les tablettes numériques : des technologies prometteuses en intervention

Nous assistons actuellement à l'arrivée massive des tablettes numériques dans les CRDITED. Le potentiel de ces technologies pour soutenir l'intervention est indéniable. Toutefois, le choix de la tablette tactile doit être réfléchi et s'appuyer sur une évaluation des besoins et des perspectives d'utilisation. À l'instar des possibilités d'utilisation, les prix varient beaucoup d'un produit à l'autre. Voici quelques éléments à considérer avant de faire l'achat d'une tablette numérique.

Examiner la place qu'occupe le produit sur le marché

Les produits technologiques sont souvent vite remplacés par de nouveaux produits plus performants; le cycle de vie de la technologie est alors un élément important à considérer. Un premier conseil est donc de prioriser les produits de compagnies qui ont pignon sur rue depuis plusieurs années. En effet, nous avons vu plusieurs tablettes numériques apparaître et disparaître rapidement au cours des dernières années. Ces produits qui ne sont plus sur le marché sont souvent difficiles à faire réparer et l'absence de mise à jour peut créer certains problèmes de compatibilité (applications et périphériques). Il serait alors préférable d'éviter les produits marginaux et de prioriser les technologies les plus populaires sur le marché. Par ailleurs, plus le produit est répandu et reconnu sur le marché, meilleures sont les chances d'avoir accès rapidement aux applications les plus populaires. En effet, les concepteurs de logiciels ciblent avant tout les produits de masse pour leur développement. Cela signifie peut-être de payer un peu plus à l'achat, mais à long terme vous serez gagnants.

Porter une attention particulière à la durée de vie de la pile

Ce point est primordial surtout en intervention. Certains produits offrent plusieurs caractéristiques intéressantes, mais il ne faut pas oublier que plus la tablette est utilisée, plus elle consomme d'énergie. Une tablette numérique, c'est avant tout un produit mobile. Lorsqu'elle nécessite des recharges fréquentes pour fonctionner (par exemple après 1 ou 2 heures d'utilisation), on ne peut plus bénéficier de cet avantage et le produit perd de son attrait. Ainsi, il faut miser sur des produits ayant une pile de bonne qualité. Une tablette devrait fonctionner au moins de 6 à 8 heures avant une recharge. Effectuer un cycle de charge complet tous les mois est également recommandé afin d'optimiser l'efficacité de la pile. Cette opération aura un effet considérable sur la durée de vie de la pile.

Bien évaluer les besoins d'utilisation.

L'identification des besoins est essentielle. Il faut alors penser aux types de périphériques que l'on voudra éventuellement installer sur l'appareil.

Ainsi, sur certaines tablettes, il est impossible d'ajouter de la mémoire ou d'utiliser des périphériques de stockage externes (clé USB, carte mémoire, etc.). Il faut alors déterminer les avantages et inconvénients des produits ciblés en fonction des besoins précis d'utilisation.



Porter une attention particulière à la réactivité de l'écran tactile

Tous les écrans tactiles ne sont pas équivalents et diffèrent alors de qualité. Globalement, il faut s'assurer que l'écran répond rapidement aux commandes gestuelles. Ainsi, on ne devrait pas avoir à appuyer plusieurs fois sur un bouton pour activer une commande ou une application. Il faut également s'assurer de la fluidité lors du passage d'une page à l'autre. Cet élément est particulièrement important lors de l'utilisation de cet outil auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement. En effet, si l'outil ne répond pas efficacement aux gestes de l'utilisateur, il est fort probable que cela entraîne un désintérêt et que la personne abandonne l'outil.

Explorer les composantes d'accessibilité

Plusieurs appareils contiennent des fonctions permettant d'accroître l'accessibilité (lecture vocale des commandes à l'écran, verrouillage de certaines fonctions, etc.). Ces fonctions ne sont généralement pas mises en valeur dans les publicités. Toutefois, une petite recherche sur Internet vous renseignera sur les caractéristiques du produit que vous désirez vous procurer.

Prévoir des coûts supplémentaires

Les produits arrivent généralement « dénudés ». Le budget initialement prévu peut facilement doubler lorsque l'on considère les coûts associés à l'achat d'un étui, d'un protecteur d'écran, d'un clavier sans fil et des applications voulues. Enfin, il faut avoir accès à un réseau sans fil! Il ne faut pas oublier que la tablette a été initialement créée pour consulter du contenu sur Internet. Les possibilités d'utilisation sont infinies lorsque cette dernière est branchée sur un réseau. De plus, le téléchargement d'applications exige une connexion Internet par un réseau sans fil ou un réseau cellulaire. Si vous ne disposez pas de ces connexions, des frais supplémentaires sont à prévoir.

Ces éléments ne constituent que quelques conseils de base. Discutez avec ceux qui utilisent déjà ces produits. Informez-vous, mais faites également votre propre recherche sur Internet. Vous serez alors en mesure de choisir le produit correspondant le plus adéquatement à vos besoins.



Quelques chiffres... en images et en mots

Les services à domicile, ou quand la première ligne favorise l'intégration dans la communauté

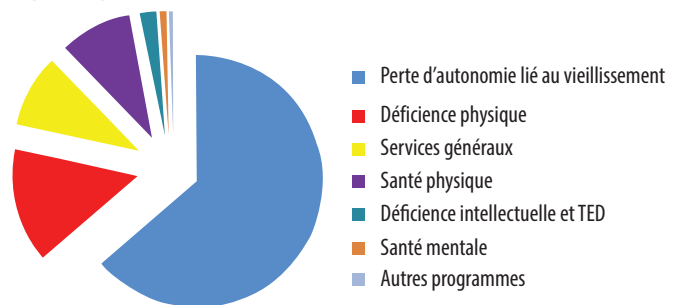
Cet article est le premier d'une série de trois, dont l'objectif est de dresser un portrait des services à domicile reçus par les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement de la part des centres de santé et de services sociaux (CSSS).

En septembre 2009, dans le premier numéro de cette revue, il avait été question des services à domicile offerts par les établissements de première ligne aux personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement. Les statistiques démontraient alors qu'une progression était constatée entre 2006 et 2009 dans le nombre d'usagers bénéficiant de ces services alors que le nombre moyen d'interventions par usager demeurait sensiblement le même.

Dans cette nouvelle série, puisqu'il est possible d'extraire une information plus détaillée de la base de données du système d'information I-CLSC, l'analyse pourra donner un aperçu de l'évolution des services par région, par centre d'activités et par groupe d'âge pour les années comprises entre le 1er avril 2005 et le 31 mars 2012. La codification, basée sur le cadre normatif de l'application I-CLSC, permet de distinguer les interventions réalisées auprès des personnes ayant reçu des services dans le programme déficience intellectuelle de celles ayant une problématique classée parmi les troubles envahissants du développement. Les activités accomplies à domicile sont compilées par centre d'activités, ce qui permet de constater l'intensité de chacune. Les interventions sont observées en majorité dans les centres d'activités de l'aide à domicile (no 6531), qui comprend les soins d'assistance personnelle et d'aide domestique, des services psychosociaux (no 6561) et des soins infirmiers (no 6173).

Pour la période étudiée, les premiers extraits de la base de données provinciale montrent que, bien qu'il y ait eu une augmentation de plus de 60 % du nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement ayant reçu des services, la part relative de ce programme demeure marginale (2 %) par rapport à l'ensemble des services à domicile offerts. Le graphique 1 montre la division par programme des interventions réalisées au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2012. Il est alors aisé de constater que les services destinés aux personnes âgées en perte d'autonomie constituent le secteur le plus occupé des services à domicile.

Distribution des interventions en services à domicile 2011-2012

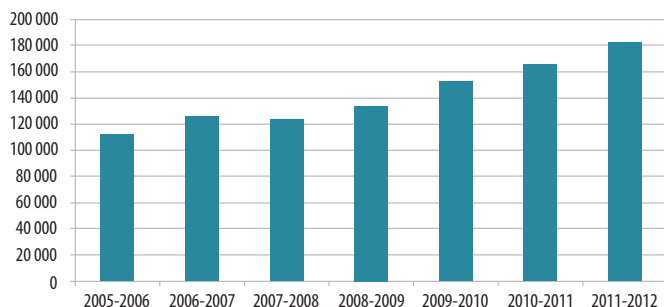


Graphique 1 – Interventions en services à domicile en 2011-2012

Le graphique 2 permet d'apprécier l'évolution du nombre des interventions combinées pour les deux problématiques au cours des sept dernières années. Le total des actes recensés est passé d'environ 110 000 à plus de 180 000, soit une hausse de près de 62 % du nombre d'interventions à domicile. Cette hausse, qui est proportionnelle à celle du nombre de personnes ayant reçu des services (60 %), indique toutefois qu'il n'y a pas eu de variation significative de l'intensité des services (moins de 1 %), puisque le nombre moyen d'interventions par personne est demeuré le même dans ce programme. À titre comparatif, il convient de noter que, pour la même période, l'intensité s'est accrue de 30 % dans le programme déficience physique et de 25 % pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

[...] la part relative de ce programme demeure marginale (2 %) par rapport à l'ensemble des services à domicile offerts.

Évolution du nombre d'intervention dans les services à domicile pour le programme DI - TED



Graphique 2 - Interventions en services à domicile pour le programme DI-TED

Les données étant disponibles sur la base des régions ayant assuré les services, il est intéressant de noter que le taux de recours aux services par 1 000 habitants de même que le nombre moyen d'interventions par usager continuent d'être fort différents d'une région à l'autre. Le tableau 1 fait état des valeurs observées dans les services aux personnes présentant une déficience intellectuelle pour les principales régions du Québec en 2011-2012.

Services à domicile - Déficience intellectuelle 2011-2012							
Région	Population 2011	Déficience intellectuelle					
		Nombre d'usagers	Taux / 1 000 habitants	Rang	Nombre d'interventions	Interventions / usager	Rang
01- Bas Saint-Laurent	200 462	373	1 / 537	8	3 214	8,62	15
02- Saguenay-Lac St-Jean	273 461	563	1 / 486	7	7 927	14,08	3
03- Capitale-Nationale	701 204	1 275	1 / 550	9	15 242	11,95	9
04- Mauricie et Centre-du-Québec	495 849	404	1 / 1 227	13	5 247	12,99	6
05- Estrie	312 150	663	1 / 471	5	8 482	12,79	7
06- Montréal	1 958 257	719	1 / 2 724	15	18 415	25,61	1
07- Outaouais	368 181	589	1 / 625	10	7 789	13,22	4
08- Abitibi-Témiscamingue	146 419	378	1 / 387	2	3 308	8,75	14
09- Côte-Nord	95 802	234	1 / 409	4	3 081	13,17	5
11- Gaspésie - Îles de la Madeleine	93 130	236	1 / 395	3	2 958	12,53	8
12- Chaudière-Appalaches	406 401	1 751	1 / 232	1	19 749	11,28	11
13- Laval	403 744	844	1 / 478	6	10 068	11,93	10
14- Lanaudière	469 916	337	1 / 1 394	14	5 320	15,79	2
15- Laurentides	555 614	853	1 / 651	11	9 304	10,91	12
16- Montérégie	1 456 743	1 983	1 / 735	12	20 449	10,31	13
7 937 333		11 202	1 / 709		140 553	12,55	

Tableau 1 - Source : Banque de données I-CLSC - Requête EGB2R17

Puisque les statistiques ont été colligées en séparant la problématique des troubles envahissants du développement de celle de la déficience intellectuelle, il sera possible, dans la prochaine chronique, de recouper ces informations avec les taux de prévalence observés par région et qui avaient été exposés dans la chronique de mars 2011. Le tableau 2 expose le niveau d'activité observé dans chacune des régions pour les services offerts aux personnes ayant un trouble envahissant du développement. En

moyenne, le nombre d'interventions par usager est largement inférieur à celui constaté pour les personnes présentant une déficience intellectuelle (7,33 par rapport à 12,55). Les écarts sont toutefois plus prononcés entre les régions, l'une d'entre elles offrant trois fois plus de services que la moyenne provinciale.

Services à domicile - Troubles envahissants du développement 2011-2012							
Région	Population 2011	Troubles envahissants du développement					
		Nombre d'usagers	Taux / 1 000 habitants	Rang	Nombre d'interventions	Interventions / usager	Rang
01- Bas Saint-Laurent	200 462	55	1 / 3 645	11	186	3,38	15
02- Saguenay-Lac St-Jean	273 461	225	1 / 1 215	9	1 270	5,64	12
03- Capitale-Nationale	701 204	598	1 / 1 173	7	3 832	6,41	9
04- Mauricie et Centre-du-Québec	495 849	28	1 / 17 709	14	607	21,68	1
05- Estrie	312 150	284	1 / 1 099	5	2 590	9,12	6
06- Montréal	1 958 257	106	1 / 18 474	15	1 062	10,02	5
07- Outaouais	368 181	87	1 / 4 232	12	521	5,99	10
08- Abitibi-Témiscamingue	146 419	95	1 / 1 541	10	496	5,22	13
09- Côte-Nord	95 802	79	1 / 1 213	8	796	10,08	4
11- Gaspésie - Îles de la Madeleine	93 130	82	1 / 1 136	6	1 187	14,48	2
12- Chaudière-Appalaches	406 401	390	1 / 1 042	4	4 040	10,36	3
13- Laval	403 744	792	1 / 510	1	7 061	8,92	7
14- Lanaudière	469 916	301	1 / 15 664	13	145	4,83	14
15- Laurentides	555 614	749	1 / 742	2	5 451	7,28	8
16- Montérégie	1 456 743	1 960	1 / 743	3	11 488	5,86	11
7 937 333		5 560	1 428		40 732	7,33	

Tableau 2 - Source : Banque de données I-CLSC - Requête EGB2R17

Les prochaines chroniques présenteront une analyse plus en profondeur des services offerts, en divulguant la répartition par activité et par région. Il sera ainsi possible d'évaluer le continuum de services de première ligne dans chacune des régions en le mettant aussi en perspective avec le mode d'allocation des ressources. Est-ce que les régions ayant historiquement un surplus de ressources offrent plus de services ou des services plus variés que celles pour lesquelles le ministère calcule un déficit selon le mode d'évaluation de la richesse relative?

[...] pour les services offerts aux personnes ayant un trouble envahissant du développement [...] le nombre d'interventions par usager est largement inférieur à celui constaté pour les personnes présentant une déficience intellectuelle

De plus, à l'aide des données par groupe d'âge, un croisement avec la population selon les mêmes paramètres sera réalisé. Ceci mettra en parallèle les inégalités observées en première et en deuxième lignes. À quelle forme d'équilibre les régions sont-elles parvenues afin de répondre aux besoins de la population? Des constats seront aussi dégagés de cette dernière partie de l'analyse.

Comptable professionnelle agréée (CPA, CA) et titulaire d'une maîtrise en administration des affaires, Marie-Sylvie Le Rouzès est membre de la direction de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière après avoir été professeure agrégée du Département des sciences comptables de l'Université du Québec à Trois-Rivières depuis 2009. Elle a aussi œuvré dans différents établissements du réseau de la santé et des services sociaux pendant une douzaine d'années au cours desquelles elle a développé un intérêt pour les indicateurs de performance et l'allocation des ressources, particulièrement ceux du programme de service « Déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement ».



Handiplanet, un réseau international à disposition de tous, en réponse à l'article 32 alinéa b de la Convention relative aux droits des personnes handicapées¹

Handiplanet est un réseau thématique international de partage d'expériences dans le champ de la déficience intellectuelle, des troubles envahissant du développement et des troubles mentaux stabilisés. Créé en 2006 par la Fondation des Amis de l'Atelier, il est caractérisé par une plateforme en ligne www.handiplanet-echanges.info disponible en 4 langues (anglais, français, allemand et espagnol) et alimentée par des membres issus d'organisations du secteur de la déficience intellectuelle et des troubles psychiques de près de 40 pays.

Les contributions de ces membres sont classées en 6 catégories principales : Enfance, Inclusion, Travail et activité, Santé, Résidentiel, Vie sociale et quotidienne.

Permettant ainsi un aperçu dynamique des expériences positives et innovantes de tous les continents, le site se veut participatif et repose sur l'implication des personnes du secteur (professionnels, bénévoles, aidants, familles et usagers).

FOCUS SUR UN THEME : L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Si l'on étudie les contributions relatives à cette thématique, diverses tendances se dégagent au niveau international. Handiplanet incite

les professionnels à promouvoir l'intégration des personnes ayant un handicap mental ou psychique, et permet le changement du regard qui leur est porté.

Différents et compétents, ils sont capables et peuvent souhaiter travailler et mener des activités au sein d'ateliers protégés aussi bien que dans le milieu ordinaire, à la condition que leur soit proposé un continuum de solutions et un accompagnement adapté permettant d'évoluer d'une situation à une autre en fonction de leurs besoins.

De nombreux secteurs d'activité sont concernés par l'inclusion socioprofessionnelle et la place qui doit être faite aux personnes (agriculture et bio, industrie, culture, ...).

La dynamique mondiale de l'inclusion socioprofessionnelle peut s'inspirer de multiples expériences positives, menées avec succès tant au Vietnam ou au Maroc qu'à Maurice, en France, en Belgique et au Luxembourg...

Voici quelques exemples de fiches sur l'insertion socioprofessionnelle :



Soins, autonomisation et insertion professionnelle pour les personnes atteintes de maladie mentale dans la région rurale du Nord du Ghana, Ghana

Basic Needs Ghana est engagé depuis 2002 avec les usagers et les familles pour améliorer les soins de santé mentale ; le programme s'appuie sur un meilleur accès aux soins et un accompagnement plus régulier des personnes, et sur un plaidoyer et des sensibilisations menés tant à l'échelle communautaire (locale) qu'au niveau étatique et national. [...]



Les personnes vieillissantes ayant une déficience intellectuelle et leur intégration dans la communauté à la suite d'une retraite, Trois Rivières, Canada

Les PVDI – personnes vieillissantes ayant une déficience intellectuelle – hésitent à quitter leurs activités de jour, car elles les associent avec des liens sociaux privilégiés. C'est à partir de 55 ans qu'une mise en œuvre est préconisée pour la préparation à la retraite au CRDITED. L'un des objectifs consiste à sensibiliser la personne aux futurs changements dus à la retraite. [...]



Formations professionnelles à l'école Rabbit School à Phnom Penh, Cambodge

L'école Rabbit School offre des formations professionnelles et aide les jeunes adultes diplômés de la Rabbit School à s'intégrer dans la société. L'objectif de l'école est d'intégrer les enfants ayant des besoins spéciaux dans les écoles ordinaires et les communautés par l'éducation intégrée, l'éducation inclusive et de formations professionnelles pour faciliter leur parcours professionnel quand ils vieillissent. [...]

¹Article 32 COOPERATION INTERNATIONALE - Alinéa b : Faciliter et appuyer le renforcement des capacités, notamment grâce à l'échange et au partage d'informations, d'expériences, de programmes de formation et de pratiques de référence ;



Un mélange réussi entre handicap, emploi et comédie : La troupe permanente du Théâtre du Cristal, France

Le Théâtre du Cristal n'est pas une compagnie de théâtre comme les autres puisqu'il emploie à temps plein des comédiens en situation de handicap mental ou psychique. Le travail de la compagnie est à la fois un travail de formation des comédiens, et de créations et de diffusions de spectacles en France et à l'étranger. Certaines personnes qui intègrent la compagnie n'ont pas reçu de formation professionnelle, d'autres ont eu une formation classique en milieu ordinaire. [...]



L'agriculture biologique, une opportunité pour Maurice, APEIM, Trianon, Ile Maurice

L'agriculture biologique a démarré à Maurice après avoir vu d'autres expériences à l'Île de la Réunion et en France et constaté que c'était une activité propice pour les adultes. Le programme comporte aussi un volet social qui est la mise au travail de jeunes adultes de 18 à 55 ans. Ce projet fait une place entière aux filles, alors qu'à Maurice, l'agriculture était surtout une affaire d'hommes. Nous avons prévu en final la vente sur place et la vente directe aux hôtels locaux. [...]



Système d'échange intra-communautaire : les activités et les projets qui incluent des personnes ayant une déficience intellectuelle, Buenos Aires, Argentine

"Nosotros" a créé un espace d'échange communautaire, afin de transmettre l'esprit et la philosophie de travail de la fondation et de répondre aux besoins d'information et de formation. La plupart des actions d'échange s'inscrivent dans le Programme de sensibilisation communautaire. Il y a des projets, tels que les échanges avec des écoles qui se déroulent tout au long de l'année et qui sont prévues et suivies par une évaluation des deux parties. [...]



Coaching en milieu ordinaire, Ligue HMC, Luxembourg

Le « coaching » d'une équipe de personnes en situation de handicap mental travaillant dans une entreprise externe sur le marché ordinaire du travail. Une équipe encadrée est généralement composée de 6 personnes et d'un éducateur-instructeur. L'équipe s'intègre dans l'entreprise avec laquelle une convention a été signée. L'éducateur soutient et encadre les travailleurs en situation de handicap pendant la phase préparatoire tout comme durant le travail dans l'entreprise. [...]

Plus généralement, les expériences positives diffusées sur Handiplanet permettent aux acteurs concernés de puiser l'énergie et les idées qui les aideront à mettre en place un projet, une pratique, des méthodes pouvant améliorer l'accompagnement des personnes ayant un handicap mental ou psychique.

« Nos clients se sont habitués au personnel après le premier mois d'activité ; personnel et clients prennent des photos ensemble et plaisantent ensemble. Les clients ont été étonnés de découvrir et de voir que ces travailleurs étaient bien plus compétents que des travailleurs "normaux". » Fiche « Inclusion socioprofessionnelle avec le Café Down de Sisli, à Istanbul » Saruhan Singen, Fondation IZEV, Turquie

« Notre conseil aux porteurs de projets : Prendre le temps de l'analyse

puis agir en partenariat avec les acteurs locaux sur le long terme. » Fiche « Formation professionnelle des accompagnants aux personnes ayant un handicap mental, moteur et/ou psychique, à Homs, Alep et Damas », Hakim Kabour, IECD, Projet Handicap-Syrie

« Sur ce chemin, on monte petit à petit, on avance marche par marche. Il a fallu au début découvrir la première marche. Avec Frédérique ma monitrice, et Nicolas nous avons discuté autour de mon travail, avec l'aide de la fiche métier, on a regardé ce que je savais faire dans l'atelier et ce que je comprenais de mon travail. Ce sont mes compétences et ensuite il faut continuer à en apprendre d'autres pour mettre les autres croix et progresser. » Témoignage des bénéficiaires de la reconnaissance de compétence professionnelle à l'ESAT Mosaïc des Ulis, Virginie, France

CONTRIBUEZ PAR LE PARTAGE
de vos expériences, vos témoignages, vos sources.

L'inscription au réseau Handiplanet est libre et gratuite : www.handiplanet-echanges.info

Vous aussi, venez partager vos expériences.

L'équipe de Handiplanet vous accompagne dans cette démarche.

Contact : contact@handiplanet-echanges.info ou +33 1 64 86 41 19

Pour s'inscrire à la Newsletter, envoyez « Inscription » à notre adresse mail ou créez un compte utilisateur sur le site Handiplanet.





L'OBSERVATOIRE du CNRIS

en déficience intellectuelle et en troubles
envahissants du développement

L'Observatoire du CNRIS : un outil de promotion de la recherche et des établissements

Depuis plusieurs années, les administrateurs du CNRIS visaient à centraliser l'information touchant le domaine de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement. Les étudiants, les chercheurs et les professeurs universitaires souhaitaient être à l'affût des grands enjeux, des défis et des événements de notre secteur d'activité. Un certain nombre de professeurs, d'étudiants chercheurs et de membres du personnel du CNRIS ont donc réfléchi au concept de construction et de consolidation des informations qui gravitent dans notre domaine. Cette réflexion collective a donné naissance à l'Observatoire du CNRIS, une plate-forme Web qui regroupe l'actualité sur la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement.

En créant un tel portail, le CNRIS visait à mobiliser ces acteurs-clés dans la recherche autour de l'actualité les concernant et ainsi apporter une perspective de comparaison de l'information dans un secteur qui apparaît stable, mais qui en fait est en constante évolution.

Les utilisateurs de l'Observatoire sont les dirigeants des CRDITED, les étudiants qui amorcent leurs recherches universitaires, les professeurs universitaires qui souhaitent collaborer avec d'autres et les curieux de tous genres.

Ses premiers pas...

D'abord, l'idée a émergé au Sommet Inclusion 2006 avec les professeurs Yves Lachapelle et Diane Morin qui ont présenté un projet de recension d'informations lors de ce congrès. Un peu plus tard en 2009, le CNRIS a repris cette idée avec la collaboration d'un comité composé des deux initiateurs du projet, du professeur Jean-Claude Kalubi, de l'Université de Sherbrooke, de Martin Therrien-Bélec, assistant de recherche à la Chaire TSA, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, et de Daniel Boisvert et Joanie Cyrenne-Tourigny, de l'équipe du CNRIS. L'Observatoire a ainsi pris son envol officiellement à la fin de l'année 2012.

Son mode de fonctionnement

L'Observatoire utilise des références, c'est-à-dire des sources primaires d'information auxquelles il renvoie le lecteur par des liens Internet. La vigie de l'Observatoire est interactive, allant des utilisateurs vers les concepteurs et vice-versa. La mise à jour est réalisée de manière journalière. Nous nous assurons ainsi du respect de la propriété intellectuelle et nous faisons

cheminer les internautes vers d'autres sites susceptibles de les intéresser. Nous contribuons ainsi à promouvoir diverses sphères d'activités reliées directement ou indirectement à notre domaine et répondant à des questionnements et à des intérêts variés.

Sa plate-forme

La plate-forme regroupe tous les outils de communication du CNRIS. Elle est construite de façon ergonomique pour faciliter l'accès à l'information. Cinq sections principales permettent de s'orienter rapidement dans le site. Un moteur de recherche est également disponible pour répertorier les articles selon différents indicateurs tels que la date, l'auteur, le titre du projet, le mot-clé, etc.



Son réseau de contacts

Le réseau de contacts de l'Observatoire du CNRIS a été conçu de manière à rejoindre les préoccupations de plusieurs milieux concernés de près ou de loin par la recherche (universités, CRDITED, chaires de recherche, organismes subventionnaires, ordres professionnels, CSSS-CAU, collaborateurs de nos partenaires, réseaux sociaux, etc.). Les multiples sources d'information sont fiables et reconnues par le comité de gestion.

Sa portée

Afin d'évaluer la portée et le taux d'utilisation de l'Observatoire, différents outils regroupent les statistiques établissant les profils des utilisateurs, leur fréquentation, les articles les plus consultés, etc. Nous pouvons ainsi constater l'évaluation du taux d'adhésion selon les critères présélectionnés (comparaison avec d'autres périodes par exemple) et nous ajuster selon les préférences des utilisateurs.

Une professionnelle, Mme Catherine Lanneville, assure le bon fonctionnement de l'Observatoire.

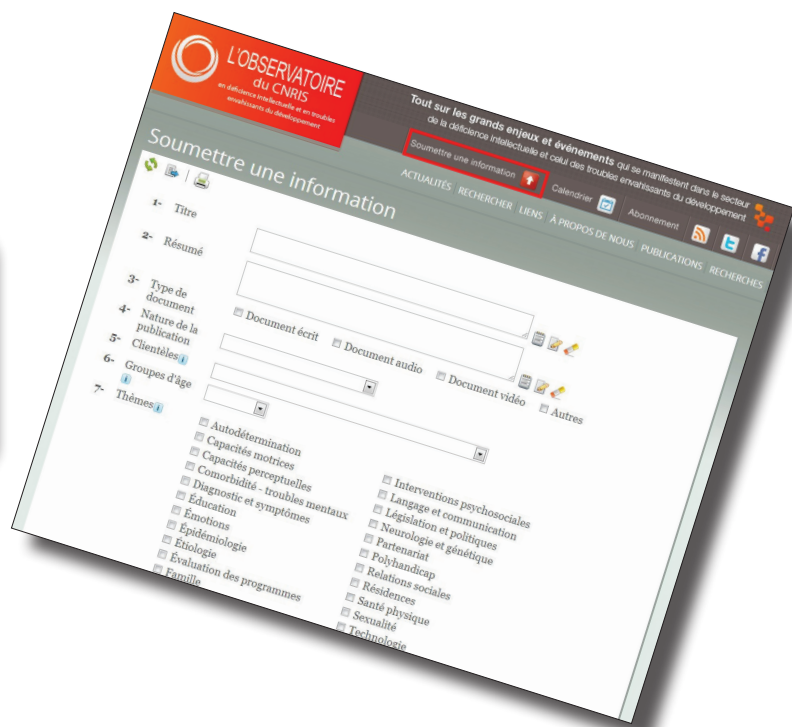


Abonnement

Un abonnement au fil RSS est disponible en application sur tous les types de médias. Cela permet de suivre l'actualité au même rythme qu'elle est diffusée sur le site. De plus, une infolettre est diffusée de façon hebdomadaire.

Soumettre une information

Une section est disponible pour toute organisation ou particulier qui souhaiterait faire parvenir une information concernant la recherche dans le domaine de la déficience intellectuelle ou des troubles envahissants du développement. Que ce soit concernant un évènement, une publication, un article, l'implantation d'un projet de recherche ou des projets en cours ou terminés, nous vous invitons à faire parvenir celle-ci par notre onglet *Soumettre une information*.



**Nous vous invitons à
consulter l'Observatoire
du CNRIS au
www.observatoirecnris.com**

Kujjuaq

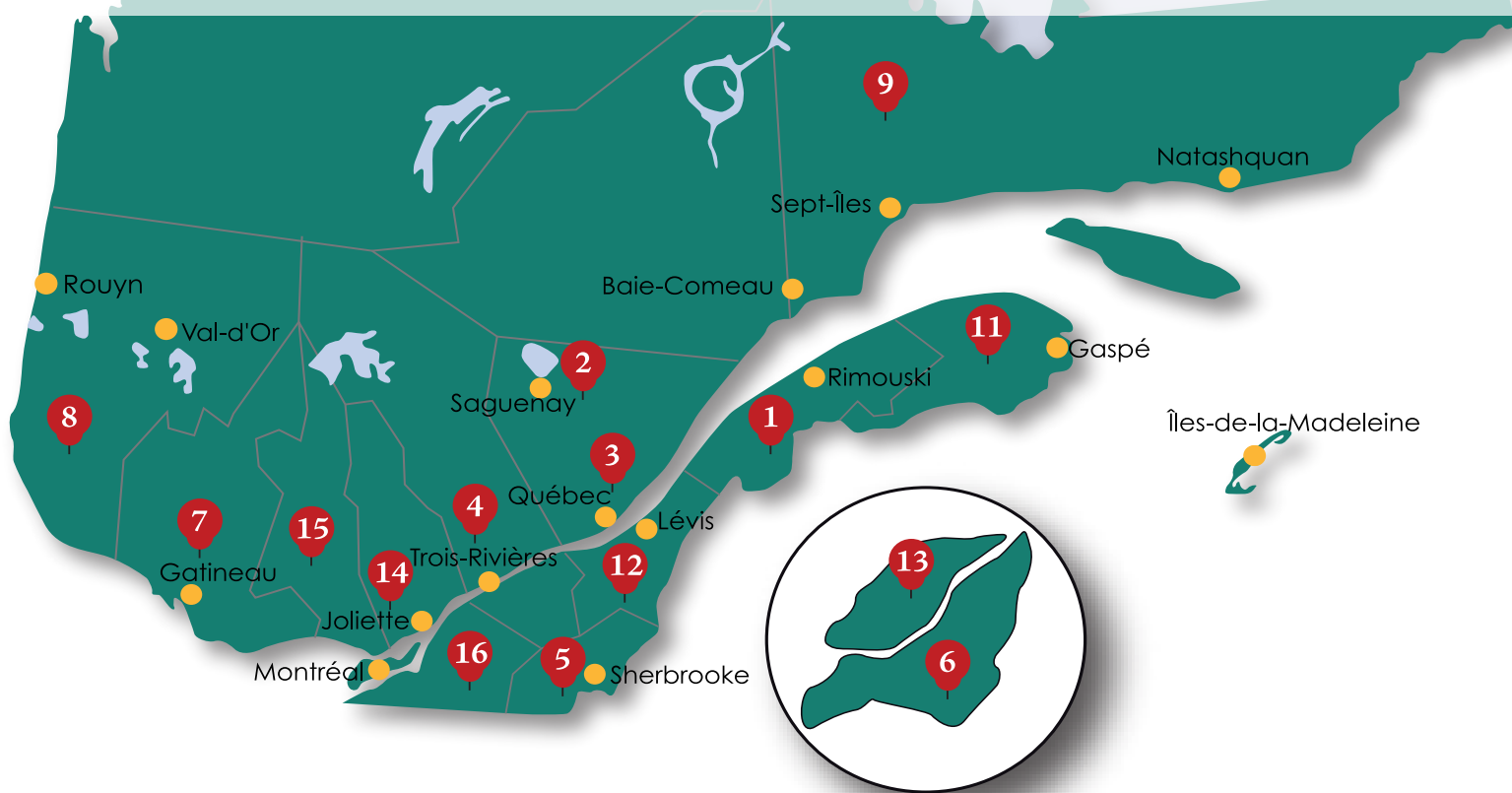
Les CRDITED, un réseau de services spécialisés

Le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) qui relève du ministère du même nom (MSSS), se déploie sur l'ensemble des régions socioadministratives du Québec. Dans chacune d'elles, une instance régionale, l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS), coordonne les activités entre les différents établissements et s'assure, en fonction des orientations ministérielles, d'une distribution équitable des ressources financières. Un premier niveau de services, qualifiés de généraux et de spécifiques, s'articule autour des centres de santé et services sociaux

(CSSS) et se compose habituellement d'un centre hospitalier (CH), d'un centre local de services communautaires (CLSC) et d'un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Une région dispose, selon son bassin de population, d'un nombre variable de CSSS, tout comme chaque CSSS peut comprendre un nombre distinct de centres constitutifs. À ce réseau s'ajoute, au niveau régional, des centres de réadaptation spécialisés, couvrant les secteurs de la protection de la jeunesse, de la santé mentale, de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement,

des dépendances, et des déficiences physiques. L'ensemble de ces établissements a pour mandat d'offrir des services de santé et des services sociaux selon des principes d'accessibilité, de continuité et de qualité, en s'appuyant sur une approche populationnelle, soit une approche basée sur les besoins spécifiques de la population d'un territoire donné.

Enfin, ce réseau sectoriel doit œuvrer en collaboration avec les réseaux intersectoriels (p. ex. : éducation, loisir, emploi...) et communautaires pour assurer les services courants à la population.



1 BAS SAINT-LAURENT
- CRDITED du Bas-Saint-Laurent

5 ESTRIE
- CRDITED Estrie

8 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
- CRDIAT Clair Foyer

13 LAVAL
- CRDITED Laval

2 SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
- CRDITED du Saguenay-Lac-Saint-Jean

6 MONTRÉAL
- CRDITED de Montréal
- Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal
- Centre Miriam

9 CÔTE-NORD
- Centre de réadaptation L'Émergent

14 LANAUDIÈRE
- Centre de réadaptation La Myriade

3 QUÉBEC
- CRDI de Québec
- CSSS de Charlevoix

11 GASPÉSIE/ÎLES-DE-LA-MADELEINE
- Centre de réadaptation de la Gaspésie
- CSSS des Îles

15 LAURENDIDES
- Centre du Florès

4 MAURICIE/CENTRE-DU-QUÉBEC
- CRDITED de la Mauricie et du Centre-du-Québec - Institut Universitaire

7 OUTAOUAIS
- Pavillon du Parc

12 CHAUDIÈRE-APPALACHES
- CRDITED Chaudière-Appalaches

16 MONTÉRÉGIE
- CRDITED Montérégie-Est
- Les Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort